

**Aujourd'hui avec** / la fibre jusqu'au domicile / Crave /  
l'Internet rural / le service à la clientèle / Alt Télé /  
les réseaux sans fil / les solutions de collaboration /  
les villes intelligentes / la vidéo en continu / le hockey /  
le service Wi-Fi Partout chez vous / Bell Télé Fibe /  
le basketball / la diversité et l'inclusion / les réseaux  
virtuels / la portée publicitaire / les services d'itinérance /  
la plus vaste conversation sur la santé mentale / l'IdO /  
les voitures connectées / les services gérés / le football /  
la R et D / la programmation locale / le libre-service /  
l'amélioration du réseau au Manitoba / la radio en continu /  
les services sans fil prépayés / la sécurité d'entreprise /  
l'efficacité en affaires / la sécurité publique / le soccer /  
les actualités, les sports et le divertissement / La Source /  
le réseau sans fil dans le métro de Montréal / les centres  
de données / la connectivité des succursales / le suivi  
des commandes / les vitesses large bande / la production  
de contenu / les maisons intelligentes / l'informatique  
en nuage / les communications unifiées / le savoir-faire  
au Canada / les dividendes / **la vie est Bell.**

T3

Rapport aux actionnaires du  
troisième trimestre de 2019  
LE 30 OCTOBRE 2019

**BCE**

# Table des matières

Rapport de gestion .....	1
1 Vue d'ensemble .....	3
1.1 Faits saillants financiers .....	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités .....	5
1.3 Hypothèses .....	6
2 Analyse financière consolidée .....	7
2.1 États consolidés du résultat net de BCE .....	7
2.2 Connexions clients .....	8
2.3 Produits d'exploitation .....	9
2.4 Coûts d'exploitation .....	10
2.5 Bénéfice net .....	11
2.6 BAIIA ajusté .....	11
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres .....	12
2.8 Amortissements .....	12
2.9 Charges financières .....	12
2.10 Autres produits (charges) .....	13
2.11 Impôt sur le résultat .....	13
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA .....	13
3 Analyse des secteurs d'activité .....	14
3.1 Services sans fil de Bell .....	14
3.2 Services sur fil de Bell .....	18
3.3 Bell Média .....	23
4 Gestion financière et des capitaux .....	26
4.1 Dette nette .....	26
4.2 Données liées aux actions en circulation .....	26
4.3 Flux de trésorerie .....	27
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi .....	29
4.5 Gestion des risques financiers .....	30
4.6 Notations .....	31
4.7 Liquidité .....	31
5 Information financière trimestrielle .....	32
6 Cadre réglementaire .....	33
7 Risques d'entreprise .....	34
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles .....	36
8.1 Nos méthodes comptables .....	36
8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés .....	38
8.3 Contrôles et procédures .....	41
États financiers consolidés .....	42
États consolidés du résultat net .....	42
États consolidés du résultat global .....	43
États consolidés de la situation financière .....	44
États consolidés des variations des capitaux propres .....	45
Tableaux consolidés des flux de trésorerie .....	46
Notes annexes .....	47
Note 1 Renseignements sur la société .....	47
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables .....	47
Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises .....	48
Note 4 Information sectorielle .....	49
Note 5 Coûts d'exploitation .....	51
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres .....	51
Note 7 Autres produits (charges) .....	52
Note 8 Bénéfice par action .....	52
Note 9 Impôt sur le résultat .....	52
Note 10 Dette .....	53
Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi .....	53
Note 12 Actifs et passifs financiers .....	54
Note 13 Capital social .....	55
Note 14 Paiements fondés sur des actions .....	56
Note 15 Éventualité .....	57
Note 16 Adoption d'IFRS 16 .....	57

# Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 38 à 41, pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le troisième trimestre de 2019 (états financiers du T3 2019) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, daté du 7 mars 2019 (rapport de gestion annuel 2018 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, daté du 1<sup>er</sup> mai 2019 (rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE) et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE, daté du 31 juillet 2019 (rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 30 octobre 2019, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, datée du 7 mars 2019 (notice annuelle 2018 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com), et sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov).

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T3) et les périodes de neuf mois (cumul annuel) clos les 30 septembre 2019 et 2018.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections *Hypothèses*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 4.1, *Dette nette*, et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement, l'incidence estimative de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) relative aux tarifs des services d'accès haute vitesse de gros fournis au moyen de la technologie de la fibre jusqu'au nœud (FTTN), l'amélioration attendue du ratio de levier financier net de BCE, nos besoins de liquidités prévus en 2019, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 30 octobre 2019 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les sous-sections *Hypothèses* du présent rapport de gestion, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 30 octobre 2019. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la concurrence, au cadre réglementaire, à la sécurité, à la technologie, aux activités d'exploitation, aux conditions économiques et financières et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique mentionnée précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 30 octobre 2019. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

# 1 Vue d'ensemble

Comme il est exigé, nous avons adopté la Norme internationale d'information financière (IFRS) 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Conformément à IFRS 16, la plupart des contrats de location sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des actifs au titre du droit d'utilisation dans les immobilisations corporelles, et l'obligation locative correspondante est comptabilisée dans la dette. En vertu d'IFRS 16, les charges liées à ces contrats de location sont comptabilisées dans la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et dans les charges d'intérêts, tandis que selon IAS 17, les charges liées aux contrats de location simple étaient comptabilisées dans les coûts d'exploitation. Conformément à IFRS 16, les remboursements du principal à l'égard de ces contrats de location sont comptabilisés à titre de remboursement de titres d'emprunt à long terme dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, et la composante intérêt est comptabilisée dans les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net. Auparavant, conformément à IAS 17, les paiements au titre de contrats de location simple étaient présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, notre secteur Services sans fil inclut maintenant la totalité des résultats d'exploitation de La Source (Bell) Électronique inc. (La Source), avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et les périodes antérieures ont été retraitées à des fins de comparaison. Auparavant, les résultats de La Source étaient inclus dans nos secteurs Services sans fil et Services sur fil.

## 1.1 Faits saillants financiers

### FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T3 2019

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>
5 984 \$	922 \$	2 594 \$	867 \$	820 \$	2 258 \$	1 189 \$
millions + 1,8 % VS T3 2018	millions + 6,3 % VS T3 2018	millions + 5,6 % VS T3 2018	millions + 6,5 % VS T3 2018	millions (4,8) % VS T3 2018	millions + 10,5 % VS T3 2018	millions + 17,3 % VS T3 2018

### CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

Services sans fil <sup>(2)</sup> Au total	Services Internet haute vitesse de détail <sup>(2)(3)</sup>	Services de télévision (télé) de détail <sup>(3)</sup>	Services d'accès au réseau (SAR) résidentiels de détail <sup>(3)</sup>
+ 3,7 %	+ 4,2 %	+ 0,7 %	(8,8) %
9,8 millions d'abonnés au 30 septembre 2019	3,5 millions d'abonnés au 30 septembre 2019	2,8 millions d'abonnés au 30 septembre 2019	2,8 millions d'abonnés au 30 septembre 2019

(1) Les termes BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

(2) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau d'accès multiple par répartition en code (AMRC) le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'Internet des objets (IdO), précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

(3) En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet, de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

## FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 185	5 117	68	1,3 %	15 461	15 210	251	1,7 %
Tirés des produits	799	760	39	5,1 %	2 187	2 043	144	7,0 %
Total des produits d'exploitation	5 984	5 877	107	1,8 %	17 648	17 253	395	2,3 %
Coûts d'exploitation	(3 390)	(3 420)	30	0,9 %	(10 050)	(10 112)	62	0,6 %
BAIIA ajusté	2 594	2 457	137	5,6 %	7 598	7 141	457	6,4 %
Marge du BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	43,3 %	41,8 %		1,5 pt	43,1 %	41,4 %		1,7 pt
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	867	814	53	6,5 %	2 368	2 179	189	8,7 %
Actionnaires privilégiés	37	36	1	2,8 %	113	107	6	5,6 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	18	17	1	5,9 %	49	45	4	8,9 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>922</b>	<b>867</b>	<b>55</b>	<b>6,3 %</b>	<b>2 530</b>	<b>2 331</b>	<b>199</b>	<b>8,5 %</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>820</b>	<b>861</b>	<b>(41)</b>	<b>(4,8)%</b>	<b>2 359</b>	<b>2 357</b>	<b>2</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire (BPA)</b>	<b>0,96</b>	<b>0,90</b>	<b>0,06</b>	<b>6,7 %</b>	<b>2,63</b>	<b>2,42</b>	<b>0,21</b>	<b>8,7 %</b>
<b>BPA ajusté <sup>(1)</sup></b>	<b>0,91</b>	<b>0,96</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(5,2)%</b>	<b>2,62</b>	<b>2,62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Les termes marge du BAIIA ajusté et BPA ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté et Bénéfice net ajusté et BPA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

## FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 258	2 043	215	10,5 %	5 867	5 596	271	4,8 %
Dépenses d'investissement	(1 013)	(1 010)	(3)	(0,3)%	(2 835)	(2 997)	162	5,4 %
Flux de trésorerie disponibles	1 189	1 014	175	17,3 %	2 924	2 545	379	14,9 %

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T3 2019

Les produits des activités ordinaires de BCE ont augmenté de 1,8 % au T3 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui résulte de l'augmentation des produits tirés des services ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits de 1,3 % et de 5,1 %, respectivement, et découle de la croissance dans nos trois secteurs. L'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services est attribuable à la croissance continue au chapitre des services postpayés et prépayés sans fil, Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP) ainsi qu'à celle des produits de Bell Média tirés des frais d'abonnement, de même qu'à la croissance dans notre marché d'affaires découlant des ventes accrues de services de connectivité sur protocole Internet (IP) et de solutions d'affaires, y compris la contribution de l'acquisition d'Axia NetMedia Corporation (Axia), dont les retombées se sont fait sentir jusqu'au début de septembre 2019. Cette croissance a largement compensé l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels. L'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits d'un exercice à l'autre découle des ventes accrues d'appareils mobiles haut de gamme et de l'incidence des forfaits mensuels à valeur plus élevée.

Le bénéfice net a augmenté de 6,3 % au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté, de l'augmentation des autres produits et de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'impôt sur le résultat et de la dotation aux amortissements ainsi que par celle des charges financières. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 5,6 % au T3 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance dans nos trois secteurs, y compris l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 et l'effet de la croissance des produits des activités ordinaires. Cette augmentation s'est traduite par une marge du BAIIA ajusté de 43,3 % ce trimestre, en hausse de 1,5 point par rapport à l'exercice précédent.

Le BPA de BCE, de 0,96 \$ au T3 2019, a augmenté de 0,06 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au troisième trimestre de 2019 s'est établi à 820 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, comparativement à 861 millions \$, soit 0,96 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2019 ont augmenté de 215 millions \$ par rapport au T3 2018, surtout en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté, ce qui reflète l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 et la baisse de l'impôt sur le résultat payé. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des paiements d'intérêts, ce qui reflète l'incidence défavorable de l'adoption d'IFRS 16.

Les flux de trésorerie disponibles au T3 2019 ont augmenté de 175 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

## 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

### TARIFS DES SERVICES D'ACCÈS HAUTE VITESSE DE GROS FOURNIS AU MOYEN DE LA TECHNOLOGIE FTTH

Dans le cadre de son examen en cours des tarifs pour les services Internet de gros, le 6 octobre 2016, le CRTC a considérablement réduit, de manière provisoire, certains tarifs de gros que Bell Canada et d'autres principaux fournisseurs facturent pour l'accès des tiers revendeurs de services Internet aux réseaux FTTH ou de câble, selon le cas. Le 15 août 2019, le CRTC a réduit davantage les tarifs de gros que les revendeurs de services Internet paient pour l'accès à l'infrastructure réseau construite par des fournisseurs de services dotés d'installations comme Bell Canada, avec effet rétroactif à mars 2016. Selon les estimations, cette décision du CRTC pourrait se traduire pour Bell Canada par une augmentation des coûts supérieure à 100 millions \$, si elle n'est pas infirmée ou autrement modifiée, et elle aura pour effet d'entraîner une restriction du plan de déploiement du service Internet sans fil à large bande pour les villes plus petites et les collectivités rurales, qui équivaut à environ 200 000 à 1 million de foyers. Bell Canada et cinq principaux câblodistributeurs (Cogeco Communications Inc., Bragg Communications Incorporated (Eastlink), Rogers Communications Canada Inc., Shaw Communications Inc. et Videotron Ltée) ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision du CRTC auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 27 septembre 2019, ce tribunal a émis, en faveur de Bell Canada et des câblodistributeurs, une ordonnance visant la suspension temporaire de la décision du CRTC, assortie de l'exigence de déposer de nouvelles demandes tarifaires reflétant les tarifs imposés par le CRTC. Cette suspension temporaire demeurera en vigueur tant que la Cour d'appel fédérale n'aura pas rendu sa décision quant à la requête des demandeurs en autorisation d'appel de la décision et en injonction interlocutoire.

### ÉMISSION DE TITRES D'EMPRUNT

Le 10 septembre 2019, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN) pour un montant en capital de 550 millions \$ dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-50, d'un montant en capital de 550 millions \$, viendront à échéance le 10 septembre 2029 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 2,90 %. Les débentures MTN, série M-50, sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Le produit net de cette émission a servi au remboursement de la dette à court terme.

### BELL RÉCOMPENSÉE POUR SON APPUI À LA PARITÉ

L'appui de Bell à la parité en milieu de travail a été souligné par la Certification Parité, niveau or, décernée pour la deuxième année consécutive par La Gouvernance au Féminin, un organisme sans but lucratif qui évalue les stratégies des sociétés canadiennes en matière de parité et de présence des femmes dans des postes où elles sont habituellement sous-représentées. Bell s'est particulièrement distinguée pour ce qui est de la gouvernance et de la vision, et notre stratégie en matière de diversité et d'inclusion a également grandement contribué à nous permettre de décrocher la certification or.

## 1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

### HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Une hausse de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,5 % en 2019, ce qui représente une augmentation par rapport à l'estimation antérieure de 1,3 %.
- Les gains au chapitre de l'emploi devraient continuer en 2019, car le niveau d'investissement des entreprises devrait augmenter, mais demeurer variable.
- Les taux d'intérêt devraient se maintenir à leur niveau actuel ou près de ce niveau.
- Le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- L'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des plans de paiements par versements.
- Un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents.
- L'incidence éventuelle de la baisse des cotes d'écoute et de la demande variable sur le marché publicitaire.
- La croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation télévisuelle.
- L'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.



## 2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T3 2019 et pour le cumul annuel de 2019 par rapport au T3 2018 et au cumul annuel de 2018. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

### 2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 185	5 117	68	1,3 %	15 461	15 210	251	1,7 %
Tirés des produits	799	760	39	5,1 %	2 187	2 043	144	7,0 %
Total des produits d'exploitation	5 984	5 877	107	1,8 %	17 648	17 253	395	2,3 %
Coûts d'exploitation	(3 390)	(3 420)	30	0,9 %	(10 050)	(10 112)	62	0,6 %
BALIA ajusté	2 594	2 457	137	5,6 %	7 598	7 141	457	6,4 %
Marge du BALIA ajusté	43,3 %	41,8 %		1,5 pt	43,1 %	41,4 %		1,7 pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(23)	(54)	31	57,4 %	(86)	(78)	(8)	(10,3)%
Amortissement des immobilisations corporelles	(861)	(779)	(82)	(10,5)%	(2 631)	(2 346)	(285)	(12,1)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(230)	(220)	(10)	(4,5)%	(674)	(653)	(21)	(3,2)%
Charges financières								
Charges d'intérêts	(282)	(255)	(27)	(10,6)%	(846)	(741)	(105)	(14,2)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(16)	(17)	1	5,9 %	(47)	(51)	4	7,8 %
Autres produits (charges)	61	(41)	102	n.s.	106	(190)	296	n.s.
Impôt sur le résultat	(321)	(224)	(97)	(43,3)%	(890)	(751)	(139)	(18,5)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>922</b>	<b>867</b>	<b>55</b>	<b>6,3 %</b>	<b>2 530</b>	<b>2 331</b>	<b>199</b>	<b>8,5 %</b>
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	867	814	53	6,5 %	2 368	2 179	189	8,7 %
Actionnaires privilégiés	37	36	1	2,8 %	113	107	6	5,6 %
Détenneurs de participations ne donnant pas le contrôle	18	17	1	5,9 %	49	45	4	8,9 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>922</b>	<b>867</b>	<b>55</b>	<b>6,3 %</b>	<b>2 530</b>	<b>2 331</b>	<b>199</b>	<b>8,5 %</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>820</b>	<b>861</b>	<b>(41)</b>	<b>(4,8)%</b>	<b>2 359</b>	<b>2 357</b>	<b>2</b>	<b>0,1 %</b>
<b>BPA</b>	<b>0,96</b>	<b>0,90</b>	<b>0,06</b>	<b>6,7 %</b>	<b>2,63</b>	<b>2,42</b>	<b>0,21</b>	<b>8,7 %</b>
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,91</b>	<b>0,96</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(5,2)%</b>	<b>2,62</b>	<b>2,62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

n.s. : non significatif

## 2.2 Connexions clients

### ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T3 2019	T3 2018	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	204 067	177 834	14,8 %	391 827	336 697	16,4 %
Services postpayés	127 172	135 323	(6,0)%	280 356	325 902	(14,0)%
Services prépayés	76 895	42 511	80,9 %	111 471	10 795	932,6 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail <sup>(1)</sup>	58 137	53 122	9,4 %	100 222	84 081	19,2 %
Abonnés des services de télé de détail <sup>(1)</sup>	4 842	13 230	(63,4)%	5 632	8 328	(32,4)%
Services de télé IP	31 746	40 091	(20,8)%	69 437	74 317	(6,6)%
Services de télé par satellite	(26 904)	(26 861)	(0,2)%	(63 805)	(65 989)	3,3 %
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>267 046</b>	<b>244 186</b>	<b>9,4 %</b>	<b>497 681</b>	<b>429 106</b>	<b>16,0 %</b>
SAR filaires résidentiels de détail <sup>(1)</sup>	(65 656)	(73 241)	10,4 %	(205 215)	(198 870)	(3,2)%
<b>Total pour les services</b>	<b>201 390</b>	<b>170 945</b>	<b>17,8 %</b>	<b>292 466</b>	<b>230 236</b>	<b>27,0 %</b>

(1) En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet, de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

### CONNEXIONS CLIENTS TOTALES DE BCE

	T3 2019	T3 2018	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil <sup>(1)</sup>	9 834 380	9 487 368	3,7 %
Services postpayés <sup>(1)</sup>	9 038 341	8 728 436	3,6 %
Services prépayés <sup>(1)</sup>	796 039	758 932	4,9 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail <sup>(1)(2)</sup>	3 519 962	3 377 856	4,2 %
Abonnés des services de télé de détail <sup>(2)</sup>	2 772 043	2 753 180	0,7 %
Services de télé IP	1 745 143	1 639 233	6,5 %
Services de télé par satellite	1 026 900	1 113 947	(7,8)%
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>16 126 385</b>	<b>15 618 404</b>	<b>3,3 %</b>
SAR filaires résidentiels de détail <sup>(2)</sup>	2 755 593	3 020 819	(8,8)%
<b>Total pour les services</b>	<b>18 881 978</b>	<b>18 639 223</b>	<b>1,3 %</b>

(1) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'IdO, précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

(2) En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet, de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

BCE a ajouté 267 046 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T3 2019, représentant une augmentation de 9,4 % par rapport au T3 2018, ce qui comprend :

- 127 172 abonnés des services sans fil postpayés et 76 895 abonnés des services sans fil prépayés;
- 58 137 abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 4 842 abonnés des services de télé de détail comprenant 31 746 ajouts nets d'abonnés des services de télé IP de détail et la perte nette de 26 904 abonnés du service de télé par satellite de détail.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, BCE a ajouté 497 681 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance, ce qui représente une amélioration de 16,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui comprend :

- 280 356 abonnés des services sans fil postpayés et 111 471 abonnés des services sans fil prépayés;
- 100 222 abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 5 632 abonnés des services de télé de détail comprenant 69 437 ajouts nets d'abonnés des services de télé IP de détail et la perte nette de 63 805 abonnés du service de télé par satellite de détail.

Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail se sont établies à 65 656 au T3 2019, une diminution de 10,4 % par rapport au T3 2018, tandis que les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail depuis le début de l'exercice se sont établies à 205 215, une augmentation de 3,2 % par rapport à la période correspondante de 2018.

Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 1,3 % au T3 2019 par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de notre clientèle des services de croissance, atténuée en partie par l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR résidentiels de détail traditionnels.

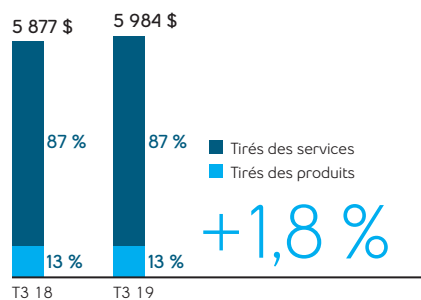
Au 30 septembre 2019, les connexions clients de BCE totalisaient 18 881 978 et comprenaient :

- 9 834 380 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 3,7 % par rapport au T3 2018, ce qui inclut 9 038 341 abonnés des services postpayés, une augmentation de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent, et 796 039 abonnés des services prépayés, une augmentation de 4,9 % par rapport à l'exercice précédent;
- 3 519 962 abonnés des services Internet haute vitesse de détail, soit une augmentation de 4,2 % d'un exercice à l'autre;
- 2 772 043 abonnés des services de télé de détail au total, soit une augmentation de 0,7 % par rapport au T3 2018, ce qui inclut les 1 745 143 abonnés des services de télé IP de détail, soit une augmentation de 6,5 % d'un exercice à l'autre, et les 1 026 900 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,8 % d'un exercice à l'autre;
- 2 755 593 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,8 % par rapport au T3 2018.

## 2.3 Produits d'exploitation

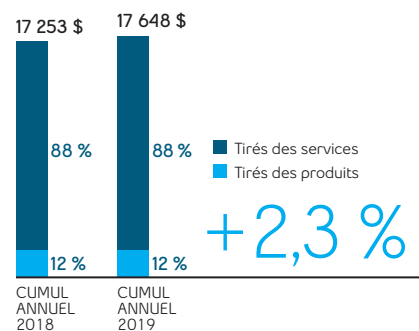
### BCE Produits

(en millions de dollars)



### BCE Produits

(en millions de dollars)



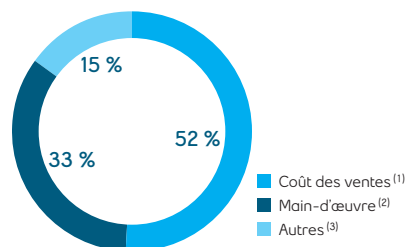
	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	2 348	2 269	79	3,5 %	6 649	6 411	238	3,7 %
Services sur fil de Bell	3 066	3 060	6	0,2 %	9 218	9 130	88	1,0 %
Bell Média	751	731	20	2,7 %	2 338	2 271	67	3,0 %
Éliminations intersectorielles	(181)	(183)	2	1,1 %	(557)	(559)	2	0,4 %
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>5 984</b>	<b>5 877</b>	<b>107</b>	<b>1,8 %</b>	<b>17 648</b>	<b>17 253</b>	<b>395</b>	<b>2,3 %</b>

### BCE

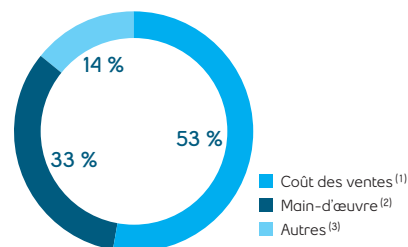
Le total des produits d'exploitation de BCE a augmenté de 1,8 % au T3 2019 et de 2,3 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, ce qui est attribuable à la croissance dans nos trois secteurs. Ce résultat comprend les produits tirés des services, de 5 185 millions \$ au T3 2019 et de 15 461 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, qui ont augmenté de 1,3 % et de 1,7 % d'un exercice à l'autre, respectivement. Les produits d'exploitation tirés des produits, de 799 millions \$ au T3 2019 et de 2 187 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, ont augmenté de 5,1 % et de 7,0 % d'un exercice à l'autre, respectivement. Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 3,5 % au T3 2019 et de 3,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, ce qui découle de la croissance des produits tirés des services, de 2,5 % et de 2,8 %, respectivement, ainsi que de celle des produits d'exploitation tirés des produits, de 6,0 % et de 6,2 %, respectivement. Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont augmenté de 0,2 % au T3 2019 et de 1,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de la croissance des produits tirés des services, de 0,2 % et de 0,6 %, respectivement, découlant de l'augmentation des produits tirés des services de données, atténuée par la diminution des produits tirés des services voix. La croissance des produits d'exploitation tirés des services sur fil reflète également une augmentation des produits d'exploitation tirés des produits, de 10,8 % depuis le début de l'exercice, tandis qu'au T3 2019, les produits d'exploitation tirés des produits sont demeurés relativement stables. Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,7 % au T3 2019 et de 3,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement, tandis que les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'augmentation des produits tirés de la publicité.

## 2.4 Coûts d'exploitation

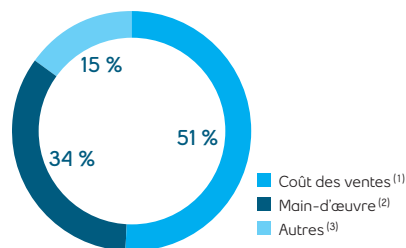
**BCE**  
Profil des coûts d'exploitation  
T3 2018



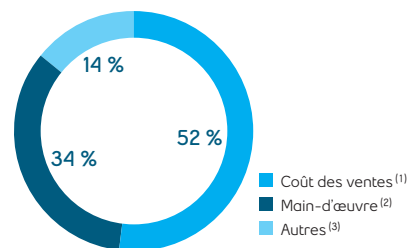
**BCE**  
Profil des coûts d'exploitation  
T3 2019



**BCE**  
Profil des coûts d'exploitation  
Cumul annuel 2018



**BCE**  
Profil des coûts d'exploitation  
Cumul annuel 2019



	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 335)	(1 330)	(5)	(0,4)%	(3 751)	(3 769)	18	0,5 %
Services sur fil de Bell	(1 711)	(1 724)	13	0,8 %	(5 163)	(5 148)	(15)	(0,3)%
Bell Média	(525)	(549)	24	4,4 %	(1 693)	(1 754)	61	3,5 %
Éliminations intersectorielles	181	183	(2)	(1,1)%	557	559	(2)	(0,4)%
<b>Total des coûts d'exploitation de BCE</b>	<b>(3 390)</b>	<b>(3 420)</b>	<b>30</b>	<b>0,9 %</b>	<b>(10 050)</b>	<b>(10 112)</b>	<b>62</b>	<b>0,6 %</b>

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

### BCE

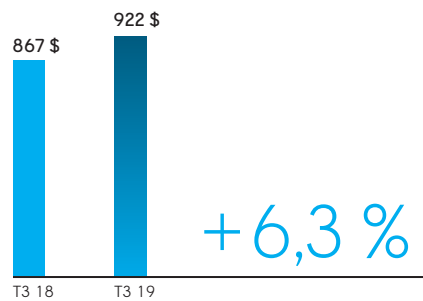
Le total des coûts d'exploitation de BCE a diminué de 0,9 % au T3 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux coûts moindres de Bell Média, de 4,4 %, et des Services sur fil de Bell, de 0,8 %, baisses en partie contrebalancées par les augmentations enregistrées dans les Services sans fil de Bell, de 0,4 %. Les coûts d'exploitation depuis le début de l'exercice ont diminué de 0,6 % d'un exercice à l'autre, en raison des coûts moindres de Bell Média, de 3,5 %, et des Services sans fil de Bell, de 0,5 %, baisses contrebalancées en partie par les coûts accrus des Services sur fil de Bell, de 0,3 %. Ces résultats reflètent les retombées positives de l'adoption d'IFRS 16 en 2019.

## 2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

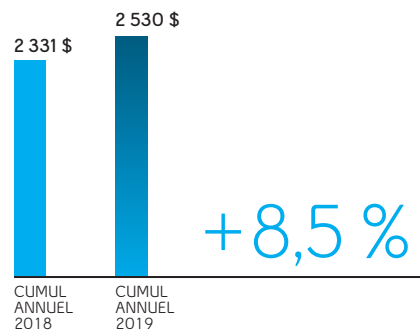
(en millions de dollars)



BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)



Le bénéfice net a augmenté de 6,3 % au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté, de l'augmentation des autres produits ainsi que de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'impôt sur le résultat et de la dotation aux amortissements ainsi que par celle des charges financières. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

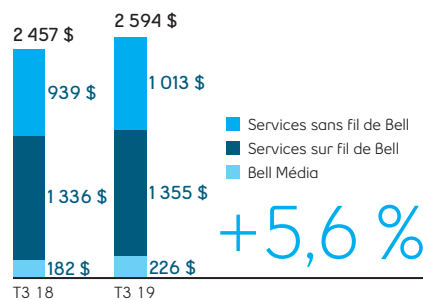
Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net de 2 530 millions \$ a augmenté de 8,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté et de celle des autres produits. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation aux amortissements et de l'impôt sur le résultat ainsi que par celle des charges financières. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

## 2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

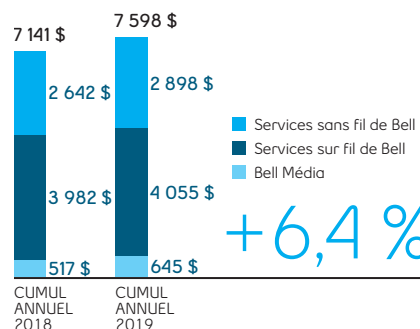
(en millions de dollars)



BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	1 013	939	74	7,9 %	2 898	2 642	256	9,7 %
Services sur fil de Bell	1 355	1 336	19	1,4 %	4 055	3 982	73	1,8 %
Bell Média	226	182	44	24,2 %	645	517	128	24,8 %
<b>Total du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 594</b>	<b>2 457</b>	<b>137</b>	<b>5,6 %</b>	<b>7 598</b>	<b>7 141</b>	<b>457</b>	<b>6,4 %</b>

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 5,6 % au T3 2019 et de 6,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, ce qui reflète la croissance dans nos trois secteurs. L'augmentation des produits des activités ordinaires ainsi que la diminution des charges d'exploitation ont entraîné la croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté. Cette augmentation s'est traduite par une marge du BAIIA ajusté de 43,3 % au T3 2019 et de 43,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice comparativement à 41,8 % et à 41,4 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2018, surtout en raison de l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019, ainsi que de la progression des produits tirés des services, contrebalancée en partie par la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

## 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

### 2019

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 23 millions \$ au troisième trimestre de 2019 et de 86 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 10 millions \$ au T3 2019 et de 37 millions \$ depuis le début de l'exercice au titre des initiatives en matière de réduction de personnel;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 13 millions \$ au T3 2019 et de 49 millions \$ depuis le début de l'exercice.

### 2018

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 54 millions \$ au troisième trimestre de 2018 et de 78 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 52 millions \$ au T3 2018 et de 76 millions \$ depuis le début de l'exercice au titre des initiatives en matière de réduction de personnel, y compris une réduction de 4 % du nombre de postes de cadre pour l'ensemble de BCE;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 2 millions \$ au T3 2018 et depuis le début de l'exercice.

## 2.8 Amortissements

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2019 représente une augmentation de 82 millions \$ et de 285 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2018, en raison principalement de l'adoption d'IFRS 16 et d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans-fil ainsi que dans nos services de télé IP.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2019 représente une augmentation de 10 millions \$ et de 21 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2018, en raison principalement d'un volume accru d'immobilisations.

## 2.9 Charges financières

### CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts au troisième trimestre de 2019 et depuis le début de l'exercice 2019 ont augmenté de 27 millions \$ et de 105 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement de l'adoption d'IFRS 16, des niveaux d'endettement moyens plus élevés et de l'augmentation des taux d'intérêt sur les effets à payer en vertu de programmes d'emprunts sous forme de papier commercial et d'emprunts titrisés par des créances clients.

### INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux d'actualisation était de 3,8 %, comparativement à 3,6 % le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Au troisième trimestre de 2019 et depuis le début de l'exercice 2019, les charges d'intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 1 million \$ et de 4 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice, partiellement contrebalancée par une hausse du taux d'actualisation.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

## 2.10 Autres produits (charges)

### 2019

Les autres produits, de 61 millions \$ au troisième trimestre de 2019, comprennent les profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, en partie contrebalancés par les pertes sur participations mises en équivalence.

Les autres produits, de 106 millions \$ depuis le début de l'exercice 2019, comprennent les profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, en partie contrebalancés par les pertes sur participations mises en équivalence, qui incluaient la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une de ses coentreprises et les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette.

### 2018

Les autres charges, de 41 millions \$ au troisième trimestre de 2018, comprenaient les pertes sur participations mises en équivalence et les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Les autres charges, de 190 millions \$ depuis le début de l'exercice 2018, comprenaient les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes sur participations mises en équivalence, qui incluaient la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une de ses coentreprises, et les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette.

## 2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat au troisième trimestre de 2019 a augmenté de 97 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du règlement favorable de positions fiscales incertaines en 2018 ainsi que de l'augmentation du bénéfice imposable en 2019.

L'impôt sur le résultat depuis le début de l'exercice 2019 a augmenté de 139 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du bénéfice imposable et de la valeur moins élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines en 2019 par rapport à 2018; cette augmentation a été partiellement compensée par une modification avantageuse du taux d'imposition des sociétés en Alberta au T2 2019.

## 2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 867 millions \$ au troisième trimestre de 2019, a augmenté de 53 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté et de celle des autres produits ainsi que de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'impôt sur le résultat et de la dotation aux amortissements ainsi que par celle des charges financières. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 2 368 millions \$, a augmenté de 189 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté et de celle des autres produits. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation aux amortissements et de l'impôt sur le résultat ainsi que par celle des charges financières. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

Le BPA de BCE, de 0,96 \$ au T3 2019 et de 2,63 \$ depuis le début de l'exercice, a augmenté de 0,06 \$ et de 0,21 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au troisième trimestre de 2019 s'est établi à 820 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, comparativement à 861 millions \$, soit 0,96 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté pour les neuf premiers mois de 2019 s'est établi à 2 359 millions \$, soit 2,62 \$ par action ordinaire, comparativement à 2 357 millions \$, soit 2,62 \$ par action ordinaire, pour les neuf premiers mois de 2018.

## 3 Analyse des secteurs d'activité

### 3.1 Services sans fil de Bell

#### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

##### SERVICE À LARGE BANDE SANS FIL OFFERT À L'ENSEMBLE DES 25 COLLECTIVITÉS DU NUNAVUT

Le 23 septembre 2019, Bell Mobilité a annoncé que le service évolution à long terme (LTE) à large bande sans fil est maintenant offert à l'ensemble des 25 collectivités du Nunavut, le territoire du Canada situé le plus au nord. Les résidents et les entreprises de l'ensemble de ce territoire peuvent ainsi profiter de vitesses de transmission de données mobiles allant jusqu'à 100 mégabits par seconde (Mbps).

Bell fournit aussi un accès Internet sans fil fixe à 21 collectivités du Nunavut alors que Norouestel Inc. fournit des services aux communautés d'Arviat, de Cambridge Bay, d'Iqaluit et de Rankin Inlet, à des vitesses jusqu'à six fois plus rapides que celles qui étaient offertes auparavant.

##### EXPANSION DE LA COUVERTURE DU RÉSEAU LTE-M AUX ÉTATS-UNIS

Le 19 septembre 2019, Bell a annoncé un partenariat d'itinérance réciproque élargi avec AT&T Inc. (AT&T) visant à donner accès au réseau LTE, catégorie M1 (LTE-M) d'AT&T aux entreprises clientes canadiennes partout aux États-Unis. Bell a été le premier télécommunicateur canadien à lancer un réseau LTE-M prêt pour la technologie de cinquième génération (5G) au Canada, ce qui a changé la façon dont les entreprises canadiennes utilisent la technologie IdO. L'entente réciproque permet aux clients d'AT&T d'utiliser des données en itinérance au Canada sur le réseau LTE-M national de Bell.

Le réseau LTE-M prend en charge les applications IdO à faible consommation grâce à une couverture améliorée, à une autonomie accrue des piles et à des coûts réduits pour les appareils IdO connectés au réseau national de Bell. Le réseau LTE-M de Bell soutient également une vaste gamme d'innovations d'envergure en matière d'IdO, notamment la localisation des actifs, la gestion de parc de véhicules, les capteurs intelligents, les applications pour villes intelligentes et la gestion des réseaux municipaux d'alimentation en eau.

##### ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME D'APPAREILS SANS FIL

La gamme étendue d'appareils de Bell Mobilité a continué de prendre de l'ampleur au T3 2019 avec l'ajout de plusieurs nouveaux appareils de quatrième génération (4G) LTE et LTE Advanced (LTE-A) des grands fabricants de combinés, notamment les téléphones intelligents Samsung Galaxy Note 10+, les iPhone 11, iPhone 11 Pro et iPhone 11 Pro Max d'Apple ainsi que la montre Apple Watch Series 5, le Motorola One Vision et les LG K30, K20 et Q60.

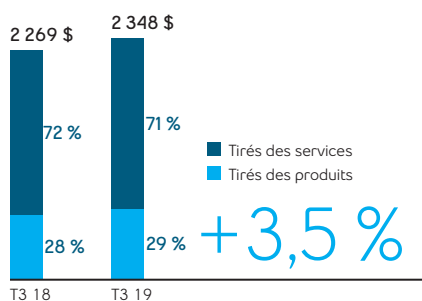
## ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2019

#### Services sans fil de Bell

##### Produits

(en millions de dollars)

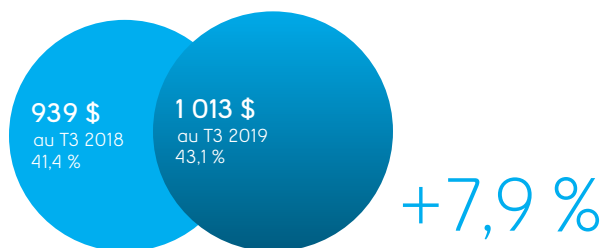


#### Services sans fil de Bell

##### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

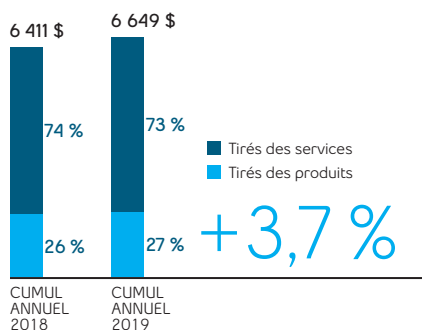
(% de la marge du BAlIA ajusté)



#### Services sans fil de Bell

##### Produits

(en millions de dollars)

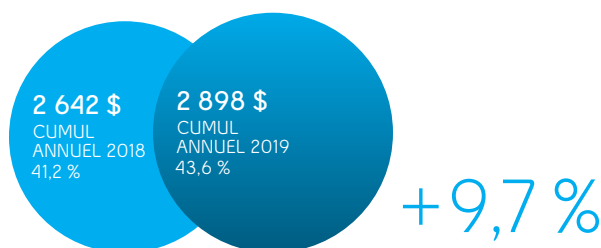


#### Services sans fil de Bell

##### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAlIA ajusté)





Croissance totale des abonnés <sup>(1)</sup>**+ 3,7 %**

T3 2019 VS T3 2018

## Activations nettes des services postpayés

**127 172**

au T3 2019

## Activations nettes des services prépayés

**76 895**

au T3 2019

## Taux de désabonnement des services postpayés

au T3 2019

**1,12 %**

Amélioration de 0,02 pt VS T3 2018

Facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée <sup>(2)</sup>

par mois

T3 2019: 69,93 \$  
T3 2018: 69,28 \$**+ 0,9 %**

(1) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'IdO, précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

(2) Notre FMU combinée au T1 2018 a été ajustée afin de ne pas tenir compte de l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

## RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits externes tirés des services	1 660	1 620	40	2,5 %	4 820	4 688	132	2,8 %
Produits intersectoriels tirés des services	13	12	1	8,3 %	37	36	1	2,8 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>1 673</b>	<b>1 632</b>	<b>41</b>	<b>2,5 %</b>	<b>4 857</b>	<b>4 724</b>	<b>133</b>	<b>2,8 %</b>
Produits externes tirés des produits	675	636	39	6,1 %	1 789	1 683	106	6,3 %
Produits intersectoriels tirés des produits	–	1	(1)	(100,0)%	3	4	(1)	(25,0)%
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>675</b>	<b>637</b>	<b>38</b>	<b>6,0 %</b>	<b>1 792</b>	<b>1 687</b>	<b>105</b>	<b>6,2 %</b>
<b>Total des produits tirés des Services sans fil de Bell</b>	<b>2 348</b>	<b>2 269</b>	<b>79</b>	<b>3,5 %</b>	<b>6 649</b>	<b>6 411</b>	<b>238</b>	<b>3,7 %</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 3,5 % au T3 2019 et de 3,7 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, en raison de la croissance des produits tirés des services postpayés et prépayés ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits.

Les produits tirés des services ont augmenté de 2,5 % ce trimestre et de 2,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de :

- l'accroissement de notre clientèle d'abonnés des services postpayés et prépayés ainsi que des augmentations de tarifs;
- la proportion grandissante d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée, notamment les plans de services de données illimitées lancés en juin 2019.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les ventes accrues de combinés haut de gamme et la proportion grandissante d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée;
- la diminution des frais de dépassement de données et de minutes pour les services vocaux attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données et des minutes.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les produits tirés des services ont également été touchés par la situation favorable d'un exercice à l'autre liée à la décision rétroactive de 2018 du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale.

Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 6,0 % au trimestre considéré et de 6,2 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des ventes accrues de combinés haut de gamme et de l'incidence des forfaits mensuels à valeur plus élevée.

## COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 335)	(1 330)	(5)	(0,4)%	(3 751)	(3 769)	18	0,5 %
BAIIA ajusté	1 013	939	74	7,9 %	2 898	2 642	256	9,7 %
<b>Marge du BAIIA ajusté totale</b>	<b>43,1 %</b>	<b>41,4 %</b>		<b>1,7 pt</b>	<b>43,6 %</b>	<b>41,2 %</b>		<b>2,4 pts</b>

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 0,4 % au T3 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, par suite de l'augmentation du coût des produits vendus découlant de l'augmentation des coûts des combinés et de la proportion plus importante d'appareils haut de gamme, contrebalancée en partie par l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019. Les coûts d'exploitation depuis le début de l'exercice ont diminué de 0,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019 ayant largement compensé l'augmentation du coût des produits vendus ainsi que l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'intensification des travaux de construction de stations cellulaires et de l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 7,9 % au T3 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'effet de la croissance des produits tirés des services, atténuée par l'augmentation des charges d'exploitation. La croissance du BAIIA ajusté depuis le début de l'exercice, de 9,7 %, reflète l'effet de la progression au chapitre de la croissance des produits tirés des services combiné à la diminution des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a augmenté de 1,7 point d'un exercice à l'autre au T3 2019 et de 2,4 points pour les neuf premiers mois de l'exercice, en raison de l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019, de la progression des produits tirés de nos services et du contrôle rigoureux des dépenses promotionnelles. Cette augmentation a été atténuée par la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

#### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T3 2019	T3 2018	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION	% DE VARIATION
FMU combinée (\$/mois) <sup>(1)</sup>	69,93	69,28	0,65	0,9 %	68,71	67,86	0,85	1,3 %
Activations brutes	593 547	535 647	57 900	10,8 %	1 521 498	1 408 589	112 909	8,0 %
Services postpayés	417 966	426 719	(8 753)	(2,1)%	1 113 618	1 168 174	(54 556)	(4,7)%
Services prépayés	175 581	108 928	66 653	61,2 %	407 880	240 415	167 465	69,7 %
Activations nettes	204 067	177 834	26 233	14,8 %	391 827	336 697	55 130	16,4 %
Services postpayés	127 172	135 323	(8 151)	(6,0)%	280 356	325 902	(45 546)	(14,0)%
Services prépayés	76 895	42 511	34 384	80,9 %	111 471	10 795	100 676	932,6 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,34 %	1,27 %		(0,07) pt	1,31 %	1,29 %		(0,02) pt
Services postpayés	1,12 %	1,14 %		0,02 pt	1,08 %	1,13 %		0,05 pt
Services prépayés	3,89 %	2,76 %		(1,13) pt	4,18 %	3,17 %		(1,01) pt
Abonnés <sup>(2)</sup>	9 834 380	9 487 368	347 012	3,7 %	9 834 380	9 487 368	347 012	3,7 %
Services postpayés <sup>(2)</sup>	9 038 341	8 728 436	309 905	3,6 %	9 038 341	8 728 436	309 905	3,6 %
Services prépayés <sup>(2)</sup>	796 039	758 932	37 107	4,9 %	796 039	758 932	37 107	4,9 %

(1) Notre FMU combinée au T1 2018 a été ajustée afin de ne pas tenir compte de l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

(2) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'IdO, précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

La FMU combinée, qui s'est établie à 69,93 \$ au trimestre considéré et à 68,71 \$ depuis le début de l'exercice, a augmenté de 0,9 % et de 1,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la proportion grandissante d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée, notamment les plans de services de données illimitées lancés en juin 2019;
- l'effet des augmentations des tarifs;
- l'incidence favorable des ajustements apportés à la clientèle d'abonnés au T1 2019.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la diminution des frais de dépassement de données et de minutes pour les services vocaux découlant de l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données et des minutes;
- la baisse de la FMU générée par le contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada (SPC);
- l'effet dilutif découlant de la croissance continue du nombre d'abonnés du service prépayé stimulée notamment par Lucky Mobile.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a augmenté de 10,8 % au T3 2019 et de 8,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes de services prépayés, contrebalancée en partie par la diminution du nombre d'activations brutes de services postpayés.

- Les activations brutes de services postpayés ont diminué de 2,1 % au trimestre considéré et de 4,7 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, surtout en raison du nombre moindre d'un exercice à l'autre d'ajouts d'abonnés découlant de notre contrat avec SPC étant donné que le processus de migration est maintenant presque terminé. Exclusion faite de l'incidence du contrat avec SPC, les activations brutes de services postpayés ont été plus élevées d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la qualité de nos réseaux mobiles et le niveau soutenu de réalisation des ventes.
- Les activations brutes de services prépayés ont augmenté de 61,2 % au T3 2019 et de 69,7 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance continue de Lucky Mobile ainsi que des retombées positives de la commercialisation au détail à l'échelle nationale des services prépayés de Lucky Mobile et de Virgin Mobile dans les magasins Dollarama.

Le **taux de désabonnement combiné dans le sans-fil**, de 1,34 % au trimestre considéré et de 1,31 % depuis le début de l'exercice, a augmenté de 0,07 point et de 0,02 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2018.

- Le **taux de désabonnement des services postpayés** a diminué de 0,02 point au T3 2019 et de 0,05 point depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 1,12 % et à 1,08 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'incidence favorable de nos investissements continus dans la fidélisation de la clientèle et dans les vitesses des réseaux.
- Le **taux de désabonnement des services prépayés** de 3,89 % au trimestre considéré et de 4,18 % depuis le début de l'exercice, a augmenté de 1,13 point et de 1,01 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du nombre plus élevé de désactivations d'abonnés découlant de l'intensification de la concurrence dans le marché des services prépayés et de l'incidence de l'application de notre politique de désactivation d'abonnés des services prépayés à l'ensemble des marques des Services sans fil de Bell, de 120 jours pour Bell et Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours.

Les **activations nettes** ont augmenté de 14,8 % au trimestre considéré et de 16,4 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des activations nettes d'abonnés des services prépayés, contrebalancée en partie par la diminution des activations nettes d'abonnés des services postpayés.

- Les **activations nettes de services postpayés** ont diminué de 6,0 % au T3 2019 et de 14,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, en raison de la diminution des activations brutes et du nombre plus élevé de désactivations d'abonnés ce trimestre.
- Les **activations nettes de services prépayés** ont augmenté de 34 384 au T3 2019 et de 100 676 depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des activations brutes, contrebalancée en partie par le nombre plus élevé de désactivations d'abonnés.

La **clientèle des services sans fil** au 30 septembre 2019 totalisait 9 834 380 abonnés, une augmentation de 3,7 % comparativement à 9 487 368 abonnés à la fin du T3 2018, ce qui comprend 9 038 341 abonnés des services postpayés et 796 039 abonnés des services prépayés, une augmentation de 3,6 % et de 4,9 %, respectivement, par rapport au T3 2018. À la fin du T3 2019, la proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi nos services postpayés était stable, à 92 %, comparativement à la période correspondante de 2018.

## HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- La hausse des ajouts nets d'abonnés des services prépayés.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle découlant de la hausse du coût des combinés.
- L'amélioration de la FMU combinée, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, la consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès, partiellement contrebalancée par l'incidence de la proportion accrue d'abonnés des services prépayés parmi notre clientèle totale et par l'incidence du contrat conclu entre Bell Mobilité et SPC.
- L'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des plans de paiements par versements.
- L'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 94 % de la population canadienne et la poursuite des préparatifs liés à la technologie 5G, avec les essais de la technologie sur le réseau, ainsi que le déploiement de petites cellules et la mise en place de la technologie de la fibre dans toutes les nouvelles stations cellulaires.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

## 3.2 Services sur fil de Bell

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### EXPANSION DU RÉSEAU À LARGE BANDE ENTièrement OPTIQUE DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

Bell a conclu un partenariat avec le gouvernement du Québec et avec le gouvernement fédéral en vue de l'expansion du réseau à large bande le plus évolué du Canada dans la région du Bas-Saint-Laurent. Grâce à un investissement conjoint de 2,2 millions \$, environ 3 000 localités du Bas-Saint-Laurent, à savoir Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Couturier, Village-de-la-Blague, Cacouna-Sud, Pied-du-Lac, Saint-Pacôme et Saint-Germain, disposeront du réseau entièrement optique de Bell, y compris des vitesses Internet les plus rapides au Québec et des meilleurs services de télé.

Avec des connexions directes par fibre optique rejoignant plus de 5 millions de foyers et d'emplacements commerciaux dans l'ensemble de notre zone de couverture filaire en expansion à la fin du T3 2019, soit une hausse par rapport à environ 4,6 millions à la fin de 2018, Bell offre la plus vaste zone de couverture avec son réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) au Canada, ce qui permet d'offrir les vitesses totales les plus élevées dans le secteur, allant jusqu'à 1,5 gigabit par seconde.

#### LE SERVICE WI-FI PARTOUT CHEZ VOUS DE PROCHAINE GÉNÉRATION

Bell a lancé la prochaine génération des points d'accès, ou capsules, de notre service Wi-Fi Partout chez vous qui offre des vitesses plus rapides allant jusqu'à 500 Mbps et la même vaste couverture, mais avec moins de capsules. En plus de doubler les vitesses offertes par le modèle antérieur, les nouvelles capsules Wi-Fi permettent l'utilisation simultanée d'un plus grand nombre d'appareils et accroissent le rayon de couverture tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison. Le service Wi-Fi Partout chez vous, actuellement offert au Manitoba, en Ontario et au Québec, et bientôt dans le Canada atlantique, apprend comment les foyers utilisent Internet et optimise la connexion en permanence pour s'assurer que tous les appareils reçoivent le signal le plus puissant et atteignent les vitesses les plus rapides possible. Avec l'application mobile Wi-Fi de Bell, les clients peuvent gérer facilement tout leur réseau résidentiel, où qu'ils se trouvent.

#### MISE SUR PAUSE ET REcul DE LA TÉLÉ EN DIRECT AVEC L'APPLICATION TÉLÉ FIBE

Les clients de Télé Fibe, de Télé Satellite et d'Alt Télé de Bell peuvent maintenant mettre sur pause et reculer la télé en direct sur n'importe quel appareil avec l'application Télé Fibe. L'option de mise sur pause et de recul en direct s'ajoute aux options Téléchargez et partez, Rejouez et Télé sans fil sur la liste croissante des services novateurs qui ont contribué à faire de Bell le premier fournisseur de services de télé au Canada. L'application Télé Fibe, qui offre le plus grand nombre de chaînes de télé et le plus vaste contenu sur demande pour les tablettes, les téléphones intelligents ou les ordinateurs portables, est aussi offerte sur les plateformes de visionnement d'Amazon, d'Apple et de Google.

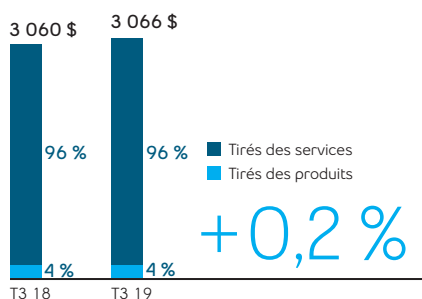
## ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2019

#### Services sur fil de Bell

##### Produits

(en millions de dollars)

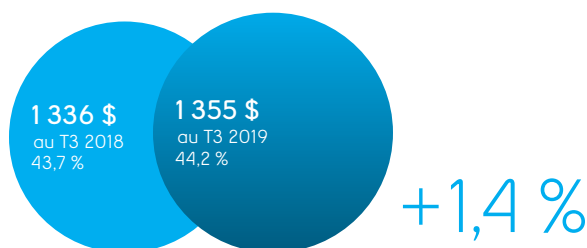


#### Services sur fil de Bell

##### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

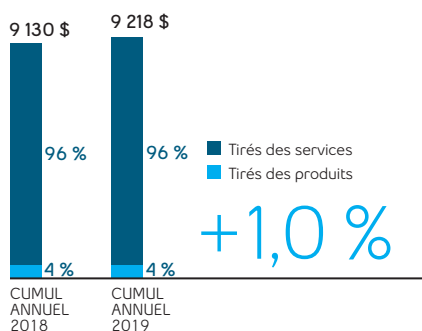
(% de la marge du BAIIA ajusté)



#### Services sur fil de Bell

##### Produits

(en millions de dollars)



#### Services sur fil de Bell

##### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Services Internet haute vitesse de détail <sup>(1)(2)</sup>**+4,2 %**Croissance des abonnés  
T3 2019 VS T3 2018Services Internet haute vitesse de détail <sup>(1)</sup>**58 137**Total des activations nettes d'abonnés  
au T3 2019Services de télé de détail <sup>(1)</sup>**+0,7 %**Croissance des abonnés  
T3 2019 VS T3 2018

## Services de télé IP de détail

**31 746**Total des activations nettes d'abonnés  
au T3 2019Abonnés des SAR résidentiels de détail <sup>(1)</sup>**(8,8) %**Baisse des abonnés  
au T3 2019

(1) En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet, de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

(2) Au début du T1 2019, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 9 366 abonnés, en raison du transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe hors de notre secteur des services sans fil.

## RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 929	1 867	62	3,3 %	5 743	5 556	187	3,4 %
Services voix	881	948	(67)	(7,1)%	2 685	2 849	(164)	(5,8)%
Autres services	61	60	1	1,7 %	182	187	(5)	(2,7)%
<b>Total des produits externes tirés des services</b>	<b>2 871</b>	<b>2 875</b>	<b>(4)</b>	<b>(0,1)%</b>	<b>8 610</b>	<b>8 592</b>	<b>18</b>	<b>0,2 %</b>
Produits intersectoriels tirés des services	70	61	9	14,8 %	209	178	31	17,4 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>2 941</b>	<b>2 936</b>	<b>5</b>	<b>0,2 %</b>	<b>8 819</b>	<b>8 770</b>	<b>49</b>	<b>0,6 %</b>
Services de données	114	111	3	2,7 %	367	313	54	17,3 %
Équipements et autres	10	13	(3)	(23,1)%	31	47	(16)	(34,0)%
<b>Total des produits externes tirés des produits</b>	<b>124</b>	<b>124</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>398</b>	<b>360</b>	<b>38</b>	<b>10,6 %</b>
Produits intersectoriels tirés des produits	1	–	1	n.s.	1	–	1	n.s.
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>125</b>	<b>124</b>	<b>1</b>	<b>0,8 %</b>	<b>399</b>	<b>360</b>	<b>39</b>	<b>10,8 %</b>
<b>Total des produits tirés des Services sur fil de Bell</b>	<b>3 066</b>	<b>3 060</b>	<b>6</b>	<b>0,2 %</b>	<b>9 218</b>	<b>9 130</b>	<b>88</b>	<b>1,0 %</b>

n.s. : non significatif

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,2 % au T3 2019 et de 1,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des produits tirés des services de données, atténuée en partie par la baisse continue des produits tirés des services voix. La croissance des produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice a également été favorablement touchée par l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits.

Les produits d'exploitation tirés des services des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,2 % au T3 2019 et de 0,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018.

- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 3,3 % au T3 2019 et de 3,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de :
  - l'augmentation de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP combinée à l'augmentation des tarifs des services résidentiels;
  - la croissance des ventes de services de connectivité IP et de solutions d'affaires aux grandes entreprises clientes, y compris la contribution de l'acquisition d'Axia à la fin du mois d'août 2018.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels;
- la baisse continue de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite;
- l'érosion continue des services de données traditionnels imputable en partie à la migration vers les services IP.

La croissance des produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice a été atténuée par les contributions du sommet du G7 et des élections générales en Ontario au deuxième trimestre de 2018.

- **Les produits tirés des services voix** ont diminué de 7,1 % au T3 2019 et de 5,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, par suite de :
  - l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans-fil et Internet;
  - la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP;
  - l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels, tant par les clients résidentiels que par les clients d'affaires.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'augmentation des tarifs des services résidentiels.

Les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont également été touchés par l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines de gros internationales, contrebalancée en partie par les pressions concurrentielles sur les prix dans notre marché d'affaires.

**Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell** ont été relativement stables au T3 2019, augmentant de 0,8 % par rapport au T3 2018. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 10,8 % d'un exercice à l'autre, ce qui découle de l'augmentation de la demande des grandes entreprises clientes pour les équipements, surtout dans les secteurs public, bancaire et du commerce de détail.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 711)	(1 724)	13	0,8 %	(5 163)	(5 148)	(15)	(0,3)%
BAIIA ajusté	1 355	1 336	19	1,4 %	4 055	3 982	73	1,8 %
Marge du BAIIA ajusté	44,2 %	43,7 %		0,5 pt	44,0 %	43,6 %		0,4 pt

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,8 % au T3 2019 par rapport au T3 2018, par suite de :

- l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de personnel, à la diminution des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle ainsi qu'aux économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'acquisition d'Axia;
- l'augmentation des coûts de réparation et de maintenance des réseaux en raison des dommages causés par un ouragan dans le Canada atlantique;
- la hausse des coûts associés aux ventes accrues de solutions d'affaires.

Les coûts d'exploitation depuis le début de l'exercice ont augmenté de 0,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car les facteurs susmentionnés ont été largement contrebalancés par l'augmentation du coût des produits vendus découlant des ventes accrues de produits, ainsi que par l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la hausse des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales de gros au premier semestre de l'exercice.

**Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell** a augmenté de 1,4 % au T3 2019 et de 1,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018. L'augmentation d'un exercice à l'autre au T3 2019 découle de l'effet de la croissance des produits tirés des services ainsi que de la diminution des coûts d'exploitation. La croissance depuis le début de l'exercice du BAIIA ajusté découle également de l'effet de la croissance des produits des activités ordinaires, mais elle a été freinée par la hausse des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 44,2 % au T3 2019 et à 44,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, contre 43,7 % et 43,6 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2018, ce qui reflète l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019. La marge du BAIIA ajusté depuis le début de l'exercice a été atténuée par la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

#### DONNÉES

#### Internet haute vitesse de détail

	T3 2019	T3 2018	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services de détail <sup>(1)</sup>	58 137	53 122	5 015	9,4 %	100 222	84 081	16 141	19,2 %
Abonnés des services de détail <sup>(1)(2)</sup>	3 519 962	3 377 856	142 106	4,2 %	3 519 962	3 377 856	142 106	4,2 %

(1) En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

(2) Au début du T1 2019, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 9 366 abonnés, en raison du transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe hors de notre secteur des services sans fil.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail ont augmenté de 9,4 % au T3 2019 et de 19,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des activations dans la zone de couverture en expansion de notre réseau sans fil fixe au domicile (WTTN) et de notre réseau FTTP. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services Internet ont été favorablement touchées par l'effet plus marqué de notre service de télé en direct qui repose sur une application, Alt Télé.

La clientèle des services Internet haute vitesse de détail au 30 septembre 2019 totalisait 3 519 962 abonnés, en hausse de 4,2 % par rapport à la fin du T3 2018.



## Télé de détail

	T3 2019	T3 2018	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2019	CUMUL ANNUUEL 2018	VARIATION	% DE VARIATION
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services de détail <sup>(1)</sup>	4 842	13 230	(8 388)	(63,4)%	5 632	8 328	(2 696)	(32,4)%
Services de télé IP	31 746	40 091	(8 345)	(20,8)%	69 437	74 317	(4 880)	(6,6)%
Services de télé par satellite	(26 904)	(26 861)	(43)	(0,2)%	(63 805)	(65 989)	2 184	3,3 %
Total d'abonnés des services de détail <sup>(1)</sup>	2 772 043	2 753 180	18 863	0,7 %	2 772 043	2 753 180	18 863	0,7 %
Services de télé IP	1 745 143	1 639 233	105 910	6,5 %	1 745 143	1 639 233	105 910	6,5 %
Services de télé par satellite	1 026 900	1 113 947	(87 047)	(7,8)%	1 026 900	1 113 947	(87 047)	(7,8)%

(1) En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services de télé, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont diminué de 20,8 % au T3 2019 et de 6,6 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe et Alt Télé, du ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du service et de l'accélération de la substitution des services de télé généraliste par des services de contournement. La diminution des activations nettes depuis le début de l'exercice a été atténuée par la croissance des activations de notre service Alt Télé au premier semestre de l'exercice.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont été relativement stables au T3 2019, augmentant de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les pertes nettes d'abonnés ont diminué de 3,3 % par rapport à la période correspondante de 2018, ce qui découle de la réduction du nombre de désactivations des services reflétant le fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite.

Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) a diminué de 63,4 % au T3 2019 et de 32,4 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, par suite de la diminution des activations nettes d'abonnés des services de télé IP. La diminution d'un exercice à l'autre a été atténuée par le nombre moindre de pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite.

Les abonnés des services de télé IP de détail totalisaient 1 745 143 au 30 septembre 2019, en hausse de 6,5 % comparativement à 1 639 233 à la fin du T3 2018.

Les abonnés du service de télé par satellite de détail totalisaient 1 026 900 au 30 septembre 2019, en baisse de 7,8 % comparativement à 1 113 947 à la fin de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le nombre total d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 772 043 au 30 septembre 2019, représentant une augmentation de 0,7 % depuis la fin du T3 2018.

## VOIX

	T3 2019	T3 2018	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2019	CUMUL ANNUUEL 2018	VARIATION	% DE VARIATION
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail <sup>(1)</sup>	(65 656)	(73 241)	7 585	10,4 %	(205 215)	(198 870)	(6 345)	(3,2)%
Abonnés des SAR résidentiels de détail <sup>(1)</sup>	2 755 593	3 020 819	(265 226)	(8,8)%	2 755 593	3 020 819	(265 226)	(8,8)%

(1) En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont diminué de 10,4 % au T3 2019 par rapport au T3 2018, en raison des répercussions sur le trimestre du mouvement de réorientation du marché vers les forfaits comprenant deux services, soit Internet et de télé, au détriment des forfaits comprenant trois produits par foyer, un mouvement qui s'était amorcé au second semestre de 2018. L'amélioration d'un exercice à l'autre reflète également le nombre moindre de désactivations d'abonnés en raison du nombre moins élevé de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin, mais elle a été en partie contrebalancée par la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les pertes nettes d'abonnés des SAR ont augmenté de 3,2 % par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la diminution des activations attribuable au mouvement de réorientation du marché vers les forfaits comprenant deux services, soit Internet et de télé, au détriment des forfaits comprenant trois produits par foyer, au premier semestre de 2019.

Les abonnés des SAR résidentiels de détail au 30 septembre 2019 ont diminué de 8,8 % pour s'établir à 2 755 593 par rapport à 3 020 819 à la fin du T3 2018. Il s'agit d'une hausse du taux d'érosion de la clientèle par rapport au taux d'érosion de 6,7 % enregistré au T3 2018, en raison de la substitution technologique plus soutenue en faveur des services sans fil et Internet.

## HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet de détail.
- L'accroissement de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du produit moyen par utilisateur des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des prix.
- La poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement.
- L'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé.
- La poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil, et l'accélération de la construction de notre réseau WTTX fixe dans les collectivités rurales.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits et de la réalisation de synergies additionnelles découlant des prochaines étapes de l'intégration de Manitoba Telecom Services Inc.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.



## 3.3 Bell Média

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### ENTENTE À LONG TERME POUR OFFRIR LA PROGRAMMATION ORIGINALE DE HBO MAX AU CANADA

Le 30 octobre 2019, Bell Média a annoncé une nouvelle entente exclusive à long terme avec Warner Bros. International Television Distribution (Warner Bros.) afin d'offrir la programmation originale du réseau HBO Max de Warner Bros. au Canada, à compter de 2020. L'entente accroît l'étendue de la relation de Bell Média avec Warner Bros., ce qui lui permet de présenter les séries originales du nouveau service HBO Max aux Canadiens par l'intermédiaire de son service de vidéo sur demande par abonnement, Crave, et de la gamme de plateformes de la marque CTV de Bell Média, réaffirmant l'engagement de Bell Média à offrir un contenu de choix. De plus, l'entente élargit l'étendue de la relation existante entre Bell Média et Warner Bros. relativement aux droits liés à la télé généraliste et spécialisée ainsi qu'aux droits liés à la télé payante quant à la présentation de longs métrages exclusifs de Warner Bros.

#### RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE DES CHÂÎNES DE TÉLÉ SPÉCIALISÉE DANS LE DIVERTISSEMENT DE BELL MÉDIA

Le 12 septembre 2019, Bell Média a lancé quatre chaînes de télé spécialisée sous un nouveau nom, chacune tirant parti de la marque CTV, qui jouit d'un grand prestige au Canada. Les chaînes The Comedy Network, Space, Bravo et Gusto ont été renommées CTV Comedy Channel, CTV Sci-Fi Channel, CTV Drama Channel et CTV Life Channel, respectivement.

#### LANCEMENT D'AUDIO 360, UNE NOUVELLE SOLUTION AUDIO À L'INTENTION DES ANNONCEURS CANADIENS

Bell Média et Groupe Stingray Inc. (Stingray), chef de file de la musique, des médias et de la technologie, s'associent pour lancer AUDIO360, une solution audio multiplateforme évoluée qui réunit les marques et les consommateurs grâce à la puissance du son. AUDIO360 connecte les annonceurs à 22 millions d'auditeurs canadiens chaque semaine par l'entremise de solutions audio multiplateformes. AUDIO360 a pour objectif de répondre aux besoins des annonceurs canadiens qui cherchent à atteindre les auditeurs au pays. Grâce à son approche multiplateforme, AUDIO360<sup>MC</sup> connecte les marques à leur auditoire cible sur la plateforme audio et les chaînes appropriées, au moment qui convient. AUDIO360 a été conçue pour atteindre, mobiliser et influencer les auditeurs canadiens par l'entremise de la diffusion audionumérique sur iHeartRadio Canada et les applications Stingray Musique, la radio numérique terrestre sur plus de 200 stations de Bell Média et de Stingray, les balados sur l'application iHeartRadio Canada et les possibilités de commandites.

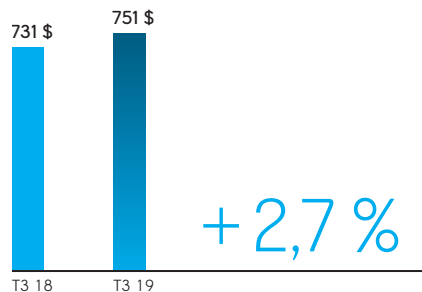
### ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

#### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2019

##### Bell Média

##### Produits

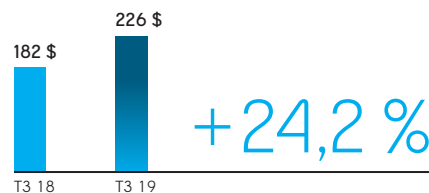
(en millions de dollars)



##### Bell Média

##### BAIIA ajusté

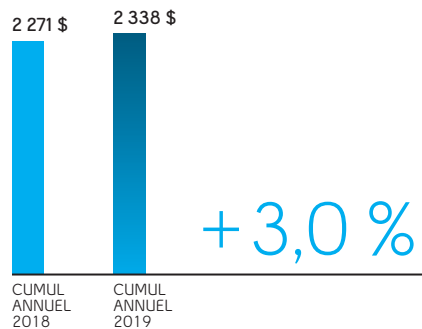
(en millions de dollars)



##### Bell Média

##### Produits

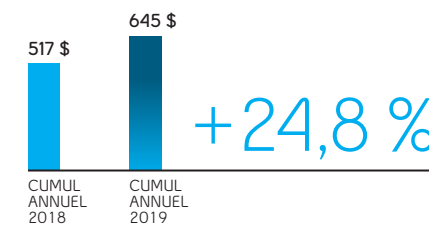
(en millions de dollars)



##### Bell Média

##### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien le plus regardé

**8 des 20 émissions les plus regardées**

par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale au T3 2019 (saison d'été)

## RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	654	622	32	5,1 %	2 031	1 930	101	5,2 %
Produits intersectoriels	97	109	(12)	(11,0)%	307	341	(34)	(10,0)%
<b>Total des produits tirés de Bell Média</b>	<b>751</b>	<b>731</b>	<b>20</b>	<b>2,7 %</b>	<b>2 338</b>	<b>2 271</b>	<b>67</b>	<b>3,0 %</b>

Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,7 % au T3 2019 et de 3,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018.

- Les produits tirés de la publicité ont diminué au T3 2019, mais ont augmenté pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La diminution enregistrée au T3 2019 découle principalement de ce qui suit :

- les produits moindres tirés de la publicité à la télé spécialisée en raison de l'avantage engendré au T3 2018 par la diffusion de la Coupe du Monde masculine 2018 de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA);
- la diminution des produits tirés de la publicité à la radio en raison de la faiblesse continue du marché.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la croissance continue des produits tirés de l'affichage extérieur;
- l'augmentation des produits tirés de la publicité à la télé généraliste découlant de la demande accrue attribuable en partie à l'élection fédérale.

La croissance des produits tirés de la publicité depuis le début de l'exercice a également été favorablement touchée par la diffusion des séries éliminatoires et de la finale des Raptors de Toronto de la National Basketball Association (NBA) et par la récupération des budgets de publicité suivant le glissement opéré à l'exercice précédent vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle principalement de la croissance continue de Crave, notre service de télé payante en continu, dans la foulée de l'augmentation de la clientèle d'abonnés, partiellement attribuable à la fidélisation accrue à la suite de la diffusion de la dernière saison de Game of Thrones, ainsi que de la hausse des tarifs après le lancement de notre service Crave amélioré en novembre 2018.

## COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(525)	(549)	24	4,4 %	(1 693)	(1 754)	61	3,5 %
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>226</b>	<b>182</b>	<b>44</b>	<b>24,2 %</b>	<b>645</b>	<b>517</b>	<b>128</b>	<b>24,8 %</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté</b>	<b>30,1 %</b>	<b>24,9 %</b>		<b>5,2 pts</b>	<b>27,6 %</b>	<b>22,8 %</b>		<b>4,8 pts</b>

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont diminué de 4,4 % au T3 2019 et de 3,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019;
- les coûts accrus en 2018 des droits de diffusion liés à la Coupe du Monde masculine 2018 de la FIFA.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les investissements continus dans le contenu de notre service Crave;
- l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre pour soutenir la croissance des produits des activités ordinaires.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 24,2 % au T3 2019 et de 24,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des produits d'exploitation et de la diminution des charges d'exploitation.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV s'est maintenu au premier rang des réseaux au Canada pour une 15<sup>e</sup> saison d'été consécutive pour l'ensemble des téléspectateurs aux heures de grande écoute, avec 8 des 20 émissions les plus regardées par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale.
- Pour l'année de diffusion 2018-2019, Bell Média a conservé sa position de leader du marché de la télé spécialisée et de la télé payante, les cotes d'écoute de ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophones s'élevant à 83 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens de la télé spécialisée et de la télé payante anglophones et les cotes d'écoute de ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante francophones s'élevant à 83 % des téléspectateurs québécois de la télé spécialisée et de la télé payante francophones d'une semaine moyenne.
- Bell Média est demeurée au premier rang des médias numériques en ce qui a trait aux visiteurs uniques, aux pages consultées totales et aux minutes de temps d'utilisation totales parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents. Bell Média s'est aussi classée au sixième rang parmi les propriétés en ligne au pays pour ce qui est des visiteurs uniques et de la portée, avec 22,2 millions de visiteurs uniques par mois, rejoignant 70 % de l'auditoire des médias numériques.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant 16,2 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, près de 70 millions d'heures de contenu.
- Astral est l'un des plus importants fournisseurs de services d'affichage extérieur au Canada, rejoignant 18 millions de consommateurs chaque semaine, avec son offre de six gammes de produits innovateurs (soit Affichage extérieur, Mobilier urbain, Aéroports, Numérique grand format, Transit et Style et vie) et les plus de 50 000 faces d'affichage installées de manière stratégique dans les grandes villes du pays.

## HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter la croissance accrue de la clientèle d'abonnés de Crave, l'effet marqué de la hausse des tarifs pour les entreprises de distribution de radiodiffusion et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation, compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, découlant principalement de l'investissement continu dans le contenu de Crave.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption des produits de Crave et de sports offerts directement aux consommateurs.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- La monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés vidéo de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

## 4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

### 4.1 Dette nette<sup>(1)</sup>

	30 SEPTEMBRE 2019	31 DÉCEMBRE 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dette à court terme	4 728	4 645	83	1,8 %
Dette à long terme	22 445	19 760	2 685	13,6 %
Actions privilégiées <sup>(2)</sup>	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(966)	(425)	(541)	n.s.
<b>Dette nette</b>	<b>28 209</b>	<b>25 982</b>	<b>2 227</b>	<b>8,6 %</b>

n.s. : non significatif

L'augmentation de 2 768 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- l'augmentation de nos obligations locatives de 2 304 millions \$ par suite de l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019;
- l'émission des débetures MTN, série M-49 et série M-50, par Bell Canada, d'un montant en capital total de 600 millions \$ CA et de 550 millions \$ CA, respectivement, et des billets, série US-2, d'un montant en capital total de 600 millions \$ US (808 millions \$ CA);
- l'augmentation nette de 128 millions \$ de nos obligations locatives et de nos autres dettes.

Cette augmentation été partiellement compensée par :

- le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-27, et des débetures, série M-37, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ et de 400 millions \$, respectivement;
- la diminution de nos effets à payer de 222 millions \$ (déduction faite des remboursements).

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 541 millions \$ découle principalement :

- des flux de trésorerie disponibles de 2 924 millions \$;
- de l'émission de 225 millions \$ d'actions ordinaires découlant de l'exercice d'options sur actions.

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par :

- des dividendes de 2 103 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- les remboursements de titres d'emprunt de 266 millions \$ (déduction faite des émissions);
- un montant de 100 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires de BCE en vue du règlement de paiements fondés sur des actions.

Le 30 septembre 2019, notre ratio de levier financier net<sup>(1)</sup> était de 2,82 fois le BAIIA ajusté. Ce ratio reflète la hausse non récurrente découlant de l'adoption d'IFRS 16, qui a eu pour effet d'augmenter la dette nette de 2 304 millions \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le ratio de levier financier net devrait s'améliorer d'ici la fin de 2019, car le BAIIA ajusté des 12 derniers mois reflétera l'incidence positive, sur l'ensemble de l'exercice, de la hausse du BAIIA ajusté en vertu d'IFRS 16.

### 4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D' ACTIONS
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	898 200 415
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	4 241 614
Actions émises en vertu d'un régime d'épargne des employés (REE)	1 248 208
En circulation au 30 septembre 2019	903 690 237

(1) Les termes dette nette et ratio de levier financier net sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette et Ratio de levier financier net dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris des rapprochements avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2019 et en 2018 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDERÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	14 072 332	56
Attribuées	3 351 906	58
Exercées <sup>(1)</sup>	(4 241 614)	54
Frappées de déchéance	(67 223)	58
En cours au 30 septembre 2019	13 115 401	57
Exercibles au 30 septembre 2019	2 999 502	56

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 62 \$ pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

### 4.3 Flux de trésorerie

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 258</b>	2 043	215	10,5 %	<b>5 867</b>	5 596	271	4,8 %
Dépenses d'investissement	(1 013)	(1 010)	(3)	(0,3)%	(2 835)	(2 997)	162	5,4 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(47)	(35)	(12)	(34,3)%	(110)	(103)	(7)	(6,8)%
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(12)	(3)	(9)	n.s.	(51)	(16)	(35)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	3	19	(16)	(84,2)%	53	65	(12)	(18,5)%
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>1 189</b>	1 014	175	17,3 %	<b>2 924</b>	2 545	379	14,9 %
Acquisitions d'entreprises	(1)	(151)	150	99,3 %	(51)	(395)	344	87,1 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(3)	(19)	16	84,2 %	(53)	(65)	12	18,5 %
Acquisition de licences de spectre	–	(19)	19	100,0 %	–	(55)	55	100,0 %
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	–	–	–	–	–	68	(68)	(100,0)%
Autres activités d'investissement	4	(9)	13	n.s.	12	(64)	76	n.s.
Émission nette (remboursement net) d'instruments d'emprunt	(743)	366	(1 109)	n.s.	(266)	629	(895)	n.s.
Émission d'actions ordinaires	161	1	160	n.s.	225	3	222	n.s.
Rachat d'actions ordinaires	–	–	–	–	–	(175)	175	100,0 %
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(14)	(39)	25	64,1 %	(100)	(176)	76	43,2 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(713)	(678)	(35)	(5,2)%	(2 103)	(2 002)	(101)	(5,0)%
Remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	(10)	10	100,0 %	–	(51)	51	100,0 %
Autres activités de financement	(8)	(20)	12	60,0 %	(47)	(61)	14	23,0 %
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(128)</b>	436	(564)	n.s.	<b>541</b>	201	340	n.s.

n.s. : non significatif

### FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2019 ont augmenté de 215 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse du BAIIA ajusté, ce qui reflète l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 et la baisse de l'impôt sur le résultat payé. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des paiements d'intérêts, ce qui reflète l'incidence défavorable de l'adoption d'IFRS 16.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2019 ont augmenté de 271 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse du BAIIA ajusté, ce qui reflète l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 et la baisse de l'impôt sur le résultat payé. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution des actifs et des passifs d'exploitation, par l'augmentation des paiements d'intérêts, ce qui reflète l'incidence défavorable de l'adoption d'IFRS 16, ainsi que par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles au T3 2019 ont augmenté de 175 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles depuis le début de l'exercice 2019 ont augmenté de 379 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de la diminution des dépenses d'investissement.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	T3 2019	T3 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2019	CUMUL ANNUUEL 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	167	183	16	8,7 %	486	531	45	8,5 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>7,1 %</i>	<i>8,1 %</i>		<i>1,0 pt</i>	<i>7,3 %</i>	<i>8,3 %</i>		<i>1,0 pt</i>
Services sur fil de Bell	824	797	(27)	(3,4)%	2 278	2 384	106	4,4 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>26,9 %</i>	<i>26,0 %</i>		<i>(0,9) pt</i>	<i>24,7 %</i>	<i>26,1 %</i>		<i>1,4 pt</i>
Bell Média	22	30	8	26,7 %	71	82	11	13,4 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>2,9 %</i>	<i>4,1 %</i>		<i>1,2 pt</i>	<i>3,0 %</i>	<i>3,6 %</i>		<i>0,6 pt</i>
<b>BCE</b>	<b>1 013</b>	<b>1 010</b>	<b>(3)</b>	<b>(0,3)%</b>	<b>2 835</b>	<b>2 997</b>	<b>162</b>	<b>5,4 %</b>
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>16,9 %</i>	<i>17,2 %</i>		<i>0,3 pt</i>	<i>16,1 %</i>	<i>17,4 %</i>		<i>1,3 pt</i>

Les dépenses d'investissement de BCE, de 1 013 millions \$ au T3 2019, ont été relativement stables par rapport à celles du T3 de l'exercice précédent, tandis que les dépenses d'investissement depuis le début de l'exercice, qui totalisent 2 835 millions \$, ont diminué de 162 millions \$ par rapport aux neuf premiers mois de 2018. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) ont diminué ce trimestre ainsi que pour les neuf premiers mois de l'exercice, de 0,3 point et de 1,3 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, pour s'établir à 16,9 % au T3 2019 et à 16,1 % depuis le début de l'exercice. Les dépenses d'investissement au T3 2019 et depuis le début de l'exercice reflètent les facteurs suivants :

- Les dépenses d'investissement accrues dans notre secteur du sur-fil de 27 millions \$ ce trimestre par rapport au T3 2018, tandis que les dépenses d'investissement pour les neuf premiers mois de l'exercice ont diminué de 106 millions \$, ce qui découle principalement du calendrier de nos dépenses. Les dépenses d'investissement sont demeurées concentrées sur la poursuite du déploiement du réseau FTTP en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises, ainsi que sur le déploiement du service utilisant la technologie WTTX fixe dans les collectivités rurales en Ontario et au Québec.
- Les dépenses d'investissement moindres dans notre secteur du sans-fil de 16 millions \$ au T3 2019 et de 45 millions \$ depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle du rythme de nos dépenses plus lent d'un exercice à l'autre, étant donné que la construction de notre réseau LTE-A est bien avancée. Nous avons également continué d'investir dans le déploiement des petites cellules sans fil afin d'accroître les vitesses du réseau, la couverture et la qualité du signal, ainsi que les liaisons de raccordement au réseau de fibre pour les services de données en vue du service 5G.
- Les dépenses d'investissement moins élevées de Bell Média de 8 millions \$ au T3 2019 et de 11 millions \$ depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2018, principalement en raison des mises à niveau du matériel de production et des TI réalisées en 2018.

## ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 31 août 2018, BCE a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Axia pour une contrepartie en trésorerie totale de 154 millions \$.

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce) pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

## CESSION D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Au cours du T1 2018, BCE a vendu les comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan à Telus Communications Inc., pour un produit total d'environ 68 millions \$.

## INSTRUMENTS D'EMPRUNT

### 2019

Au troisième trimestre de 2019, nous avons remboursé des titres d'emprunt d'un montant de 743 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment des remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 1 066 millions \$ ainsi que des paiements nets de 227 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes. Ces remboursements ont été partiellement contrebalancés par l'émission des débetures MTN, série M-50 d'un montant en capital total de 550 millions \$ CA.

Pour les neuf premiers mois de 2019, nous avons remboursé des titres d'emprunt d'un montant de 266 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment du remboursement anticipé des débetures MTN, série M-27, et des débetures, série M-37, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 400 millions \$, respectivement, des remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 222 millions \$ ainsi que des paiements nets de 602 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes. Ces remboursements ont été partiellement compensés par les émissions des débetures MTN, série M-49 et série M-50, d'un montant en capital total de 600 millions \$ CA et de 550 millions \$ CA, respectivement, et des billets, série US-2, d'un montant en capital total de 600 millions \$ US (808 millions \$ CA).

## 2018

Au troisième trimestre de 2018, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 366 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment des émissions des débetures MTN, série M-48, et des billets, série US-1, par Bell Canada, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ CA et de 400 millions \$ US (526 millions \$ CA), respectivement. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-25, d'un montant en capital de 1 milliard \$, ainsi que par des paiements de 130 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes et par les remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 30 millions \$.

Pour les neuf premiers mois de 2018, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 629 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment des émissions, par Bell Canada, des débetures MTN, série M-47, et série M-48, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 1 milliard \$, respectivement, des émissions des billets, série US-1, d'un montant en capital total de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA) et de 400 millions \$ US (526 millions \$ CA), respectivement, et des émissions (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 10 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-25 et série M-28, des débetures, série M-33, et des billets, série 9, d'un montant en capital de 1 milliard \$, de 400 millions \$, de 300 millions \$ et de 200 millions \$, respectivement, ainsi que par les paiements de 474 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

## ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES

L'émission d'actions ordinaires au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2019 a augmenté de 160 millions \$ et de 222 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2018, en raison d'un nombre plus élevé d'options sur actions exercées.

## RACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$ dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. De ce coût total, 69 millions \$ représentaient le capital déclaré et 3 millions \$ représentaient la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

## DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au troisième trimestre de 2019, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 35 millions \$ par rapport au T3 2018, en raison d'un dividende plus élevé payé au T3 2019, de 0,7925 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,7550 \$ par action ordinaire au T3 2018.

Pour les neuf premiers mois de 2019, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 101 millions \$ par rapport à 2018, en raison d'un dividende plus élevé payé pour les neuf premiers mois de 2019, de 2,34 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 2,2275 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent.

## 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG de 419 millions \$ en raison d'un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes au T3 2019. Le taux d'actualisation réel, de 3,0 % au 30 septembre 2019, est demeuré inchangé par rapport au 30 juin 2019.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 19 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,0 % au 30 septembre 2019, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018, en partie compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes en 2019.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG de 409 millions \$ et de 757 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une hausse du taux d'actualisation réel, à 3,9 % au 30 septembre 2018, comparativement à 3,7 % au 30 juin 2018 et à 3,6 % au 31 décembre 2017, partiellement contrebalancée par un rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes en 2018.

## 4.5 Gestion des risques financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	34	34	61	61
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	81	85	108	112
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché de la dette	18 692	21 153	18 188	19 178
Contrats de location-financement <sup>(1)</sup>	Dettes à court terme et dette à long terme	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	–	–	2 097	2 304

(1) Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il n'est plus nécessaire de présenter des informations sur la juste valeur à l'égard des contrats de location.

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>30 septembre 2019</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	123	2	–	121
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	287	–	287	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	55	1	125	(71)
<b>31 décembre 2018</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	110	1	–	109
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	181	–	181	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	43	–	114	(71)

(1) Données observables sur le marché telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Autres produits (charges) dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits (charges) dans les états du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

### RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 8 millions \$ (13 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net au 30 septembre 2019 et un profit (une perte) de 201 millions \$ (190 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 septembre 2019, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 septembre 2019, toutes les autres variables restant constantes.

Au T2 2019, nous avons conclu un swap de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 600 millions \$ US (808 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets, série US-2, venant à échéance en 2049.



Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2019.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 162	\$ CA	2 856	2019 à 2020	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	203	\$ CA	251	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	464	\$ CA	11	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	704	\$ CA	915	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	932	\$ CA	23	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	220	\$ CA	284	2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	30	\$ CA	38	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	45	\$ CA	56	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	261	\$ CA	340	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	228	\$ CA	299	2020	Transactions prévues

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 32 millions \$ du bénéfice net au 30 septembre 2019.

Au T3 2019, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 275 millions \$, comme couverture des taux de dividende refixés sur les actions privilégiées de BCE en 2020.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2019 était un actif de 110 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2019 serait un profit (une perte) de 41 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

## 4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE.

## 4.7 Liquidité

Bell Canada a prorogé l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards \$ et de sa facilité de crédit renouvelable additionnelle de 500 millions \$ de un an, jusqu'en novembre 2024 et en novembre 2020, respectivement, et l'échéance de sa facilité de crédit engagée liée à l'expansion de 1 milliard \$ de un an, jusqu'en novembre 2022. Bell Canada peut, sous réserve de certaines conditions, convertir des avances prélevées sur la facilité de crédit renouvelable additionnelle de 500 millions \$ en emprunt à terme ayant une échéance maximale de un an.

Nos besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE.

## LITIGES

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2018 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*, telle que mise à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE.

#### *POURSUITES EN CONTREFAÇON DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONCERNANT LES SYSTÈMES DE TÉLÉ IP*

Le 10 septembre 2019, Mediatube Corp. (Mediatube) a demandé à la Cour suprême du Canada l'autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale de rejeter son appel de la décision de la Cour fédérale ayant rejeté l'action intentée le 23 avril 2013 contre Bell Canada et Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (maintenant Bell Canada).

#### *ACTION COLLECTIVE CONCERNANT LE TAUX D'INDEXATION DES PRESTATIONS DE RETRAITE*

Le 12 août 2019, la Cour supérieure de l'Ontario a rendu sa décision certifiant le recours à titre d'action collective, mais elle a simultanément rejeté l'action sur le fond. Le 10 septembre 2019, le demandeur a interjeté appel de la décision de la Cour supérieure de l'Ontario devant la Cour d'appel de l'Ontario.

## 5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T3 2019 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 30 octobre 2019.

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2019			2018				2017
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 185	5 231	5 045	5 231	5 117	5 129	4 964	5 152
Tirés des produits	799	699	689	984	760	657	626	884
Total des produits d'exploitation	5 984	5 930	5 734	6 215	5 877	5 786	5 590	6 036
BALIA ajusté	2 594	2 595	2 409	2 394	2 457	2 430	2 254	2 329
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(23)	(39)	(24)	(58)	(54)	(24)	–	(47)
Amortissement des immobilisations corporelles	(861)	(888)	(882)	(799)	(779)	(787)	(780)	(783)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(230)	(223)	(221)	(216)	(220)	(221)	(212)	(208)
Bénéfice net	922	817	791	642	867	755	709	698
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	867	761	740	606	814	704	661	656
Bénéfice net par action ordinaire								
De base et dilué	0,96	0,85	0,82	0,68	0,90	0,79	0,73	0,72
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	901,4	899,5	898,4	898,1	898,0	898,0	900,2	900,6

## 6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, mises à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE.

### LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

#### EXAMEN DES TARIFS DES SERVICES D'ACCÈS HAUTE VITESSE DE GROS FOURNIS AU MOYEN DE LA TECHNOLOGIE FTTH

Dans le cadre de son examen en cours des tarifs pour les services Internet de gros, le 6 octobre 2016, le CRTC a considérablement réduit, de manière provisoire, certains tarifs de gros que Bell Canada et d'autres principaux fournisseurs facturent pour l'accès des tiers revendeurs de services Internet aux réseaux FTTH ou de câble, selon le cas. Le 15 août 2019, le CRTC a réduit davantage les tarifs de gros que les revendeurs de services Internet paient pour l'accès à l'infrastructure réseau construite par des fournisseurs de services dotés d'installations comme Bell Canada, avec effet rétroactif à mars 2016 (la « décision »). Selon les estimations, cette décision du CRTC pourrait se traduire pour Bell Canada par une augmentation des coûts supérieure à 100 millions \$, si elle n'est pas infirmée ou autrement modifiée, et elle aura pour effet d'entraîner une restriction du plan de déploiement du service Internet sans fil à large bande pour les villes plus petites et les collectivités rurales, qui équivaut à environ 200 000 à 1 million de foyers. Bell Canada et cinq principaux câblodistributeurs (Cogeco Communications Inc., Bragg Communications Incorporated (Eastlink), Rogers Communications Canada Inc., Shaw Communications Inc. et Videotron Ltée) (collectivement, les « demandeurs ») ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 27 septembre 2019, ce tribunal a émis, en faveur des demandeurs, une ordonnance visant la suspension temporaire de la décision, assortie de l'exigence de déposer de nouvelles demandes tarifaires reflétant les tarifs imposés par le CRTC. Cette suspension temporaire demeurera en vigueur tant que la Cour d'appel fédérale n'aura pas rendu sa décision quant à la requête des demandeurs en autorisation d'appel de la décision et en injonction interlocutoire.

#### CODE SUR LES SERVICES INTERNET

Le 31 juillet 2019, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom 2019-269, qui met en place un code de conduite obligatoire relativement aux services d'accès Internet fixes (le Code sur les services Internet). Le Code sur les services Internet entrera en vigueur le 31 janvier 2020. Le Code sur les services Internet impose des exigences relatives à la clarté et au contenu des contrats pour les services d'accès Internet fixes de détail, ainsi qu'à d'autres questions connexes. Il est impossible de déterminer clairement pour l'instant quelle sera l'incidence, le cas échéant, du Code sur les services Internet sur nos activités et nos résultats financiers.

## 7 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation, et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence pour le contenu de programmation avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels dans les services de télé, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur la croissance des abonnés ainsi que sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence défavorable connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, les codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ou à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, ainsi que respecter différentes obligations;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité d'assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;

- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, que le dividende sur actions ordinaires sera majoré ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux en cas d'épidémies, de pandémies ou d'autres éventualités menaçantes pour la santé;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2018 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2018 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

De plus, se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et du présent rapport de gestion pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2018 de BCE, lesquelles sections 4.7 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE et du présent rapport de gestion pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, lesquelles rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et dans la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 de BCE, ainsi que dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

## 8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

### 8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T3 2019 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 30 octobre 2019. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de ce qui suit. Les états financiers du T3 2019 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

#### ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

##### IFRS 16

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En vertu d'IAS 17, les contrats de location liés aux immobilisations corporelles ont été comptabilisés en tant que contrats de location-financement lorsque nous avons obtenu la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs sous-jacents. Tous les autres contrats de location ont été classés comme des contrats de location simple. IFRS 16 supprime la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige que nous comptabilisions un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location pour tous les contrats de location, des choix et des mesures de simplification permettant certaines exceptions. Le traitement comptable des contrats de location auparavant classés comme des contrats de location-financement et le traitement comptable par le bailleur demeurent essentiellement les mêmes en vertu d'IFRS 16.

Nous avons comptabilisé les obligations locatives au 1<sup>er</sup> janvier 2019 liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer, au moyen de notre taux d'emprunt marginal en vigueur à cette date. Les immobilisations corporelles comprennent les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants également comptabilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement évalués à un montant égal à l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyer payés d'avance ou à payer relativement au contrat de location comptabilisé dans le bilan au 31 décembre 2018. Dans certains cas, les actifs au titre du droit d'utilisation ont été évalués comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location. Une dotation à l'amortissement pour les actifs au titre du droit d'utilisation est comptabilisée au poste *Amortissement des immobilisations corporelles*, et des charges d'intérêts sur les obligations locatives sont comptabilisées au poste *Charges financières* dans l'état du résultat net.

Comme le permet IFRS 16, nous avons choisi de ne pas comptabiliser les obligations locatives ni les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui continueront d'être comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat. Nous avons également appliqué certaines mesures de simplification afin de faciliter la première adoption et l'application continue d'IFRS 16:

- Habituellement, nous ne séparons pas les composantes non locatives des composantes locatives connexes. Chaque composante locative et les composantes non locatives connexes sont comptabilisées comme une seule composante locative.
- Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.
- Plutôt que d'effectuer un test de dépréciation, nous avons ajusté les actifs au titre du droit d'utilisation afin de tenir compte des provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisées dans le bilan au 31 décembre 2018.
- Nous avons appliqué l'exemption permettant de ne pas comptabiliser d'actifs ou de passifs au titre du droit d'utilisation pour certains contrats de location dont la durée restante est de 12 mois ou moins au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- Nous avons utilisé l'information a posteriori afin de déterminer la durée du contrat de location lorsque ce contrat était assorti d'options visant la prolongation ou la résiliation.

## ADOPTION D'IFRS 16

Après l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation de 2 257 millions \$ dans les immobilisations corporelles et des obligations locatives de 2 304 millions \$ dans la dette, ce qui a entraîné une hausse de notre déficit de 19 millions \$. Ces montants ont été comptabilisés en sus des actifs détenus en vertu des contrats de location-financement de 1 947 millions \$ et des obligations en vertu des contrats de location-financement correspondantes de 2 097 millions \$ au 31 décembre 2018, conformément à IAS 17. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le total de nos actifs au titre du droit d'utilisation et de nos obligations locatives s'est élevé à 4 204 millions \$ et à 4 401 millions \$, respectivement. Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur notre état consolidé de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

	DONNÉES PRÉSENTÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018	INCIDENCE D'IFRS 16	AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2019, APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 16
Charges payées d'avance	244	(55)	189
Autres actifs courants	329	9	338
Immobilisations corporelles	24 844	2 257	27 101
Autres actifs non courants	847	17	864
Dettes fournisseurs et autres passifs	3 941	(10)	3 931
Dette à court terme	4 645	293	4 938
Dette à long terme	19 760	2 011	21 771
Passifs d'impôt différé	3 163	(7)	3 156
Autres passifs non courants	997	(39)	958
Déficit	(4 937)	(19)	(4 956)
Participations ne donnant pas le contrôle	326	(1)	325

Les engagements liés aux contrats de location simple de BCE s'élevaient à 1 612 millions \$ au 31 décembre 2018. L'écart entre les engagements liés aux contrats de location simple au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 2 304 millions \$ après l'adoption d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'explique principalement par une augmentation de 1 122 millions \$ liée aux options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées, une hausse de 112 millions \$ découlant essentiellement de transactions non monétaires et une diminution de (542) millions \$ en raison de l'actualisation des paiements de loyer futurs, déterminée au moyen d'un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,49 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – CONTRATS DE LOCATION

La méthode comptable suivante s'applique au 1<sup>er</sup> janvier 2019, après l'adoption d'IFRS 16. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous continuons d'appliquer IAS 17, telle qu'elle est présentée dans nos états financiers consolidés annuels de 2018, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16.

Nous concluons des contrats de location liés à l'infrastructure et à l'équipement réseau, aux terrains et aux bâtiments dans le cours normal des activités. Habituellement, les contrats de location sont conclus pour des périodes déterminées, mais peuvent prévoir des options d'achat, de renouvellement et de résiliation. Les contrats de location sont négociés individuellement et prévoient des modalités très variées.

Nous déterminons si un contrat comprend un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pendant un certain temps moyennant une contrepartie. Nous comptabilisons les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location. La contrepartie d'un contrat est répartie entre les composantes locatives et non locatives en proportion de la valeur intrinsèque. Habituellement, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives connexes comme une seule composante locative.

Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début du contrat, actualisés au moyen de notre taux d'emprunt marginal, à moins que le taux d'intérêt implicite du contrat de location puisse être facilement déterminé. Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Les paiements de loyer inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements suivants :

- les paiements de loyer fixes (et fixes en substance), moins les incitatifs à la location;
- les paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les paiements attendus au titre des garanties de valeur résiduelle et les paiements liés aux périodes couvertes par des options d'achat et des options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées (ou des périodes couvertes par des options de résiliation dont on n'a pas la certitude raisonnable qu'elles seront exercées).

Les obligations locatives sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées, un ajustement correspondant étant apporté aux actifs connexes au titre du droit d'utilisation, lorsqu'une variation d'un indice ou d'un taux entraîne la variation des paiements de loyer variables ou lorsque nous modifions notre évaluation visant à déterminer si les options d'achat, de renouvellement ou de résiliation seront exercées.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, ce qui comprend l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, les paiements de loyer versés à la date de début ou avant celle-ci et les coûts directs initiaux. Ils sont amortis ultérieurement de façon linéaire et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs au titre du droit d'utilisation peuvent également être ajustés de manière à refléter la réévaluation des obligations locatives connexes. Si nous devenons propriétaires de l'actif loué à la fin du contrat de location ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation reflète l'exercice d'une option d'achat, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Sinon, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la première occurrence.

Les paiements de loyer variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans les coûts d'exploitation dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

## ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

### PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS LIÉS À L'APPLICATION D'IFRS 16

L'application d'IFRS 16 exige de BCE qu'elle formule des jugements et fasse des estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs au titre du droit d'utilisation. Lorsque nous déterminons la durée du contrat de location, nous devons tenir compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement (ou à ne pas exercer les options de résiliation). L'évaluation visant à déterminer si un contrat comprend un contrat de location exige également l'exercice du jugement. La détermination du taux d'actualisation approprié à utiliser pour évaluer les obligations locatives exige de faire des estimations.

## 8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non conformes aux PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

### BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T3 2019 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T3 2019	T3 2018	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018
Bénéfice net	922	867	2 530	2 331
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	23	54	86	78
Amortissement des immobilisations corporelles	861	779	2 631	2 346
Amortissement des immobilisations incorporelles	230	220	674	653
Charges financières				
Charges d'intérêts	282	255	846	741
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	17	47	51
Autres (produits) charges	(61)	41	(106)	190
Impôt sur le résultat	321	224	890	751
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 594</b>	<b>2 457</b>	<b>7 598</b>	<b>7 141</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 984</i>	<i>5 877</i>	<i>17 648</i>	<i>17 253</i>
Marge du BAIIA ajusté	43,3 %	41,8 %	43,1 %	41,4 %



## BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T3 2019		T3 2018		CUMUL ANNUEL 2019		CUMUL ANNUEL 2018	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	867	0,96	814	0,90	2 368	2,63	2 179	2,42
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	17	0,02	39	0,04	63	0,08	56	0,06
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(64)	(0,07)	5	0,01	(146)	(0,16)	83	0,10
Pertes nettes sur placements	–	–	–	–	57	0,06	20	0,02
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	2	0,01	13	0,01	15	0,02
Charges pour perte de valeur	–	–	1	–	4	–	4	–
Bénéfice net ajusté	820	0,91	861	0,96	2 359	2,62	2 357	2,62

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T3 2019	T3 2018	CUMUL ANNUEL 2019	CUMUL ANNUEL 2018
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 258	2 043	5 867	5 596
Dépenses d'investissement	(1 013)	(1 010)	(2 835)	(2 997)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(47)	(35)	(110)	(103)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(3)	(51)	(16)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	3	19	53	65
Flux de trésorerie disponibles	1 189	1 014	2 924	2 545

## DETTE NETTE

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actif et de passif des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 SEPTEMBRE 2019	31 DÉCEMBRE 2018
Dette à court terme	4 728	4 645
Dette à long terme	22 445	19 760
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(966)	(425)
Dette nette	28 209	25 982

## RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

## RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
FMU	La facturation moyenne par utilisateur (FMU) ou abonné représente le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours (auparavant, 120 à 150 jours) après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.</li> <li>• Les abonnés des SAR de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.</li> </ul>

## 8.3 Contrôles et procédures

### CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, exige la mise en œuvre de nouveaux systèmes et processus comptables, ce qui a modifié les contrôles internes de la société sur la comptabilisation des contrats de location. Nous continuons de revoir la conception de ces contrôles et nous ne prévoyons pas que l'adoption de la nouvelle norme en 2019 entraînera des modifications importantes à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

# États financiers consolidés

## États consolidés du résultat net

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2019	2018	2019	2018
Produits d'exploitation	4	5 984	5 877	17 648	17 253
Coûts d'exploitation	4.5	(3 390)	(3 420)	(10 050)	(10 112)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(23)	(54)	(86)	(78)
Amortissement des immobilisations corporelles		(861)	(779)	(2 631)	(2 346)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(230)	(220)	(674)	(653)
Charges financières					
Charges d'intérêts		(282)	(255)	(846)	(741)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	(16)	(17)	(47)	(51)
Autres produits (charges)	7	61	(41)	106	(190)
Impôt sur le résultat	9	(321)	(224)	(890)	(751)
<b>Bénéfice net</b>		<b>922</b>	<b>867</b>	<b>2 530</b>	<b>2 331</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		867	814	2 368	2 179
Actionnaires privilégiés		37	36	113	107
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		18	17	49	45
<b>Bénéfice net</b>		<b>922</b>	<b>867</b>	<b>2 530</b>	<b>2 331</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	8	<b>0,96</b>	<b>0,90</b>	<b>2,63</b>	<b>2,42</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)</b>		<b>901,4</b>	<b>898,0</b>	<b>899,8</b>	<b>898,7</b>

## États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2019	2018	2019	2018
<b>Bénéfice net</b>	<b>922</b>	<b>867</b>	<b>2 530</b>	<b>2 331</b>
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), après impôt sur le résultat</b>				
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net				
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (46) millions \$ et de 7 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018, respectivement, ainsi que de (30) millions \$ et de 2 millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018, respectivement	125	(20)	81	(6)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (113) millions \$ et de (111) millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018, respectivement, ainsi que de 5 millions \$ et de (205) millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018, respectivement <sup>(1)</sup>	306	298	(14)	552
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (3) millions \$ et de 4 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018, respectivement, ainsi que de 5 millions \$ et de (9) millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018, respectivement	9	(10)	(13)	25
<b>Autres éléments de bénéfice global</b>	<b>440</b>	<b>268</b>	<b>54</b>	<b>571</b>
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>1 362</b>	<b>1 135</b>	<b>2 584</b>	<b>2 902</b>
<b>Total du bénéfice global attribuable aux :</b>				
Actionnaires ordinaires	1 307	1 083	2 425	2 748
Actionnaires privilégiés	37	36	113	107
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	18	16	46	47
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>1 362</b>	<b>1 135</b>	<b>2 584</b>	<b>2 902</b>

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2019 et au 30 juin 2019 était de 3,0 %, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2018 était de 3,9 %, comparativement à 3,7 % au 30 juin 2018 et à 3,6 % au 31 décembre 2017.

## États consolidés de la situation financière

[EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS] (NON AUDITÉ)	NOTE	30 SEPTEMBRE 2019	31 DÉCEMBRE 2018
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		919	425
Équivalents de trésorerie		47	–
Créances clients et autres débiteurs		2 866	3 006
Stocks		483	432
Actifs sur contrats		1 049	987
Coûts du contrat		395	370
Charges payées d'avance		270	244
Autres actifs courants		226	329
<b>Total des actifs courants</b>		<b>6 255</b>	<b>5 793</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs sur contrats		495	506
Coûts du contrat		348	337
Immobilisations corporelles		27 379	24 844
Immobilisations incorporelles		13 463	13 205
Actifs d'impôt différé		140	112
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		706	798
Autres actifs non courants		1 171	847
Goodwill		10 669	10 658
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>54 371</b>	<b>51 307</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>60 626</b>	<b>57 100</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 650	3 941
Passifs sur contrats		681	703
Intérêts à payer		207	196
Dividendes à payer		728	691
Passifs d'impôt exigible		383	253
Dettes à court terme		4 728	4 645
<b>Total des passifs courants</b>		<b>10 377</b>	<b>10 429</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs sur contrats		206	196
Dettes à long terme	10	22 445	19 760
Passifs d'impôt différé		3 425	3 163
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	2 038	1 866
Autres passifs non courants		872	997
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>28 986</b>	<b>25 982</b>
<b>Total du passif</b>		<b>39 363</b>	<b>36 411</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>			
Actions privilégiées		4 004	4 004
Actions ordinaires	13	20 350	20 036
Surplus d'apport		1 167	1 170
Cumul des autres éléments de bénéfice global		141	90
Déficit		(4 735)	(4 937)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>		<b>20 927</b>	<b>20 363</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		336	326
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>21 263</b>	<b>20 689</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>60 626</b>	<b>57 100</b>

## États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2018		4 004	20 036	1 170	90	(4 937)	20 363	326	20 689
Adoption d'IFRS 16	2, 16	–	–	–	–	(19)	(19)	(1)	(20)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2019		4 004	20 036	1 170	90	(4 956)	20 344	325	20 669
Bénéfice net		–	–	–	–	2 481	2 481	49	2 530
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		–	–	–	70	(13)	57	(3)	54
<b>Total du bénéfice global</b>		–	–	–	70	2 468	2 538	46	2 584
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	238	(10)	–	–	228	–	228
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés (REE)		–	75	–	–	–	75	–	75
Autre rémunération fondée sur des actions		–	1	7	–	7	15	–	15
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(2 254)	(2 254)	–	(2 254)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(50)	(50)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		–	–	–	(19)	–	(19)	–	(19)
Autres		–	–	–	–	–	–	15	15
<b>Solde au 30 septembre 2019</b>		<b>4 004</b>	<b>20 350</b>	<b>1 167</b>	<b>141</b>	<b>(4 735)</b>	<b>20 927</b>	<b>336</b>	<b>21 263</b>

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2018 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS (DE PERTE GLOBALE) DE BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2017		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 938)	20 302	323	20 625
Adoption d'IFRS 9		–	–	–	–	(4)	(4)	–	(4)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 942)	20 298	323	20 621
Bénéfice net		–	–	–	–	2 286	2 286	45	2 331
Autres éléments de bénéfice global		–	–	–	17	552	569	2	571
<b>Total du bénéfice global</b>		–	–	–	17	2 838	2 855	47	2 902
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	5	–	–	–	5	–	5
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	2	–	(23)	(21)	–	(21)
Rachat d'actions ordinaires	13	–	(69)	(3)	–	(103)	(175)	–	(175)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce)	3	–	1	–	–	–	1	–	1
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(2 141)	(2 141)	–	(2 141)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(5)	(5)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		–	–	–	4	–	4	–	4
Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	(7)	(7)	(44)	(51)
Autres		–	–	–	–	–	–	3	3
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>		<b>4 004</b>	<b>20 028</b>	<b>1 161</b>	<b>4</b>	<b>(4 378)</b>	<b>20 819</b>	<b>324</b>	<b>21 143</b>

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)		TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS		
		NOTE	2019	2018	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>						
Bénéfice net			922	867	2 530	2 331
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
	Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	23	54	86	78
	Amortissements		1 091	999	3 305	2 999
	Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	11	76	82	234	252
	Charges d'intérêts nettes		275	251	826	732
	Pertes sur placements	7	–	–	4	–
	Impôt sur le résultat		321	224	890	751
	Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(62)	(69)	(213)	(230)
	Paievements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(17)	(20)	(54)	(58)
	Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(46)	(27)	(145)	(95)
	Intérêts payés		(286)	(207)	(823)	(695)
	Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(88)	(161)	(504)	(558)
	Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(3)	(19)	(53)	(65)
	Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		52	69	(216)	154
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>			<b>2 258</b>	<b>2 043</b>	<b>5 867</b>	<b>5 596</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
	Dépenses d'investissement		(1 013)	(1 010)	(2 835)	(2 997)
	Acquisitions d'entreprises	3	(1)	(151)	(51)	(395)
	Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	3	–	–	–	68
	Acquisition de licences de spectre		–	(19)	–	(55)
	Autres activités d'investissement		4	(9)	12	(64)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>			<b>(1 010)</b>	<b>(1 189)</b>	<b>(2 874)</b>	<b>(3 443)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
	(Diminution) augmentation des effets à payer		(1 066)	(30)	(222)	10
	Augmentation (diminution) des créances clients titrisées		–	–	31	(2)
	Émission de titres d'emprunt à long terme	10	549	1 530	1 954	2 996
	Remboursement de titres d'emprunt à long terme	10	(226)	(1 134)	(2 029)	(2 375)
	Émission d'actions ordinaires		161	1	225	3
	Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(14)	(39)	(100)	(176)
	Rachat d'actions ordinaires	13	–	–	–	(175)
	Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(713)	(678)	(2 103)	(2 002)
	Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(47)	(35)	(110)	(103)
	Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(12)	(3)	(51)	(16)
	Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		–	(10)	–	(51)
	Autres activités de financement		(8)	(20)	(47)	(61)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>			<b>(1 376)</b>	<b>(418)</b>	<b>(2 452)</b>	<b>(1 952)</b>
Augmentation nette de la trésorerie			200	242	494	54
Trésorerie au début de la période			719	254	425	442
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			<b>919</b>	<b>496</b>	<b>919</b>	<b>496</b>
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie						
	Équivalents de trésorerie au début de la période		375	136	–	183
<b>Équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>			<b>47</b>	<b>330</b>	<b>47</b>	<b>330</b>



# Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2018 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 7 mars 2019.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

## Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros à l'échelle nationale partout au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé généraliste, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

## Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 30 octobre 2019. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de ce qui est décrit ci-après et à la note 16, *Adoption d'IFRS 16*.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

### ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

#### IFRS 16

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En vertu d'IAS 17, les contrats de location liés aux immobilisations corporelles ont été comptabilisés en tant que contrats de location-financement lorsque nous avons obtenu la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs sous-jacents. Tous les autres contrats de location ont été classés comme des contrats de location simple. IFRS 16 supprime la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige que nous comptabilisions un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location pour tous les contrats de location, des choix et des mesures de simplification permettant certaines exceptions. Le traitement comptable des contrats de location auparavant classés comme des contrats de location-financement et le traitement comptable par le bailleur demeurent essentiellement les mêmes en vertu d'IFRS 16.

Nous avons comptabilisé les obligations locatives au 1<sup>er</sup> janvier 2019 liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer, au moyen de notre taux d'emprunt marginal en vigueur à cette date. Les immobilisations corporelles comprennent les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants également comptabilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement évalués à un montant égal à l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyer payés d'avance ou à payer relativement au contrat de location comptabilisé dans le bilan au 31 décembre 2018. Dans certains cas, les actifs au titre du droit d'utilisation ont été évalués comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location. Une dotation à l'amortissement pour les actifs au titre du droit d'utilisation est comptabilisée au poste *Amortissement des immobilisations corporelles*, et des charges d'intérêts sur les obligations locatives sont comptabilisées au poste *Charges financières* dans l'état du résultat net.

Comme le permet IFRS 16, nous avons choisi de ne pas comptabiliser les obligations locatives ni les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui continueront d'être comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat. Nous avons également appliqué certaines mesures de simplification afin de faciliter la première adoption et l'application continue d'IFRS 16 :

- Habituellement, nous ne séparons pas les composantes non locatives des composantes locatives connexes. Chaque composante locative et les composantes non locatives connexes sont comptabilisées comme une seule composante locative.
- Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.
- Plutôt que d'effectuer un test de dépréciation, nous avons ajusté les actifs au titre du droit d'utilisation afin de tenir compte des provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisées dans le bilan au 31 décembre 2018.

- Nous avons appliqué l'exemption permettant de ne pas comptabiliser d'actifs ou de passifs au titre du droit d'utilisation pour certains contrats de location dont la durée restante est de 12 mois ou moins au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- Nous avons utilisé l'information a posteriori afin de déterminer la durée du contrat de location lorsque ce contrat était assorti d'options visant la prolongation ou la résiliation.

Se reporter à la note 16, *Adoption d'IFRS 16*, pour obtenir plus de détails.

## Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises

### 2018

#### ACQUISITION D'AXIA NETMEDIA CORPORATION

Le 31 août 2018, BCE a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Axia NetMedia Corporation (Axia) pour une contrepartie en trésorerie totale de 154 millions \$.

Axia fournit des services réseau à large bande à des clients commerciaux et gouvernementaux dans l'ensemble de la province de l'Alberta. L'acquisition d'Axia permet d'élargir l'étendue des activités de BCE liées aux services à large bande en Alberta et ajoutera environ 10 000 kilomètres au réseau de fibre dans notre zone de couverture.

Dans nos états financiers consolidés, Axia est incluse dans le secteur Services sur fil de Bell.

Le tableau ci-après résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	154
<b>Coût total à répartir</b>	<b>154</b>
Créances clients et autres débiteurs	5
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(13)
Immobilisations corporelles	64
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	20
Autres passifs non courants	(5)
	<b>71</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3
<b>Juste valeur des actifs nets acquis</b>	<b>74</b>
<b>Goodwill<sup>(1)</sup></b>	<b>80</b>

(1) Le goodwill résulte principalement des synergies attendues et n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les unités génératrices de trésorerie du groupe des Services sur fil de Bell.

La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation et notre bénéfice net consolidés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

#### ACQUISITION D'ALARMFORCE

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Après l'acquisition d'AlarmForce, le 5 janvier 2018, BCE a vendu les comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan à Telus Communications Inc., pour un produit total d'environ 68 millions \$.

AlarmForce fournit à ses abonnés résidentiels et d'affaires des services de surveillance vidéo, d'intervention d'urgence personnelle et d'alarme de sécurité ainsi que d'autres services connexes. L'acquisition d'AlarmForce favorise notre expansion stratégique au sein du marché de la maison intelligente.

Dans nos états financiers consolidés, AlarmForce est incluse dans le secteur Services sur fil de Bell.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les produits d'exploitation, d'un montant de 35 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 3 millions \$, provenant d'AlarmForce sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. Ces montants reflètent l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

## Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, notre secteur Services sans fil inclut maintenant la totalité des résultats d'exploitation de La Source (Bell) Électronique inc. (La Source), avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et les périodes antérieures ont été retraitées à des fins de comparaison. Auparavant, les résultats de La Source étaient inclus dans nos secteurs Services sans fil et Services sur fil.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 335	2 995	654	–	5 984
Produits intersectoriels		13	71	97	(181)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 348</b>	<b>3 066</b>	<b>751</b>	<b>(181)</b>	<b>5 984</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 335)	(1 711)	(525)	181	(3 390)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>1 013</b>	<b>1 355</b>	<b>226</b>	<b>–</b>	<b>2 594</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(23)
Amortissements						(1 091)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(282)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(16)
Autres produits	7					61
Impôt sur le résultat	9					(321)
<b>Bénéfice net</b>						<b>922</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 256	2 999	622	–	5 877
Produits intersectoriels		13	61	109	(183)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 269</b>	<b>3 060</b>	<b>731</b>	<b>(183)</b>	<b>5 877</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 330)	(1 724)	(549)	183	(3 420)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>939</b>	<b>1 336</b>	<b>182</b>	<b>–</b>	<b>2 457</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(54)
Amortissements						(999)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(255)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(17)
Autres charges	7					(41)
Impôt sur le résultat	9					(224)
<b>Bénéfice net</b>						<b>867</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2019	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		6 609	9 008	2 031	–	17 648
Produits intersectoriels		40	210	307	(557)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>6 649</b>	<b>9 218</b>	<b>2 338</b>	<b>(557)</b>	<b>17 648</b>
Coûts d'exploitation	5	(3 751)	(5 163)	(1 693)	557	(10 050)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>2 898</b>	<b>4 055</b>	<b>645</b>	<b>–</b>	<b>7 598</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(86)
Amortissements						(3 305)
Charges financières						(846)
Charges d'intérêts						(846)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(47)
Autres produits	7					106
Impôt sur le résultat	9					(890)
<b>Bénéfice net</b>						<b>2 530</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		6 371	8 952	1 930	–	17 253
Produits intersectoriels		40	178	341	(559)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>6 411</b>	<b>9 130</b>	<b>2 271</b>	<b>(559)</b>	<b>17 253</b>
Coûts d'exploitation	5	(3 769)	(5 148)	(1 754)	559	(10 112)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>2 642</b>	<b>3 982</b>	<b>517</b>	<b>–</b>	<b>7 141</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(78)
Amortissements						(2 999)
Charges financières						(741)
Charges d'intérêts						(741)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(51)
Autres charges	7					(190)
Impôt sur le résultat	9					(751)
<b>Bénéfice net</b>						<b>2 331</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2019	2018	2019	2018
<b>Services<sup>(1)</sup></b>				
Services sans fil	1 660	1 620	4 820	4 688
Services de données	1 929	1 867	5 743	5 556
Services voix	881	948	2 685	2 849
Services de médias	654	622	2 031	1 930
Autres services	61	60	182	187
<b>Total des gammes de services</b>	<b>5 185</b>	<b>5 117</b>	<b>15 461</b>	<b>15 210</b>
<b>Produits<sup>(2)</sup></b>				
Services sans fil	675	636	1 789	1 683
Services de données	114	111	367	313
Équipements et autres	10	13	31	47
<b>Total des gammes de produits</b>	<b>799</b>	<b>760</b>	<b>2 187</b>	<b>2 043</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>5 984</b>	<b>5 877</b>	<b>17 648</b>	<b>17 253</b>

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

## Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2019	2018	2019	2018
<b>Coûts de la main-d'œuvre</b>					
Salaires et impôts et avantages connexes <sup>(1)</sup>		(1 068)	(1 068)	(3 218)	(3 221)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	11	(60)	(65)	(187)	(201)
Autres coûts de la main-d'œuvre <sup>(2)</sup>		(256)	(262)	(742)	(772)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif <sup>(1)</sup>		268	271	783	793
<b>Total des coûts de la main-d'œuvre</b>		<b>(1 116)</b>	<b>(1 124)</b>	<b>(3 364)</b>	<b>(3 401)</b>
Coût des ventes <sup>(1)(3)</sup>		(1 782)	(1 783)	(5 240)	(5 207)
Autres coûts d'exploitation <sup>(1)(4)</sup>		(492)	(513)	(1 446)	(1 504)
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>(3 390)</b>	<b>(3 420)</b>	<b>(10 050)</b>	<b>(10 112)</b>

(1) Nous avons reclassé les montants de la période antérieure afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

(2) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(4) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

## Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2019	2018	2019	2018
Coûts liés aux indemnités de départ	(10)	(52)	(37)	(76)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(13)	(2)	(49)	(2)
<b>Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres</b>	<b>(23)</b>	<b>(54)</b>	<b>(86)</b>	<b>(78)</b>

## COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire. En 2018, les coûts liés aux indemnités de départ incluent une réduction du nombre de postes de cadre de 4 % pour l'ensemble de BCE.

## COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants.

## Note 7 Autres produits (charges)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2019	2018	2019	2018
Profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres		88	(7)	200	(114)
Pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Exploitation		(34)	(26)	(29)	(29)
Pertes sur placements <sup>(1)</sup>		–	–	(53)	(20)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	10	–	(2)	(18)	(20)
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5)	(4)	(11)	(5)
Perte de valeur d'actifs		(1)	(1)	(6)	(5)
Pertes sur placements		–	–	(4)	–
Autres		13	(1)	27	3
<b>Total des autres produits (charges)</b>		<b>61</b>	<b>(41)</b>	<b>106</b>	<b>(190)</b>

(1) La perte de 53 millions \$ et de 20 millions \$ en 2019 et en 2018, respectivement, représente la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

## Note 8 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2019	2018	2019	2018
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base</b>	<b>867</b>	<b>814</b>	<b>2 368</b>	<b>2 179</b>
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7925	0,7550	2,3775	2,2650
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	901,4	898,0	899,8	898,7
Exercice présumé d'options sur actions <sup>(1)</sup>	0,8	0,3	0,4	0,3
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>	<b>902,2</b>	<b>898,3</b>	<b>900,2</b>	<b>899,0</b>

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 40 311 au troisième trimestre de 2019 et 55 773 pour les neuf premiers mois de 2019, comparativement à 12 020 070 au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2018.

## Note 9 Impôt sur le résultat

Au cours du T3 2018, diverses positions fiscales incertaines ont été réglées, ce qui a entraîné la reprise de passifs d'impôt différé.

## Note 10 Dette

Le 10 septembre 2019, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures à moyen terme (MTN), série M-50, à 2,90 %, dont le capital s'établit à 550 millions \$, et qui viennent à échéance le 10 septembre 2029.

Le 13 juin 2019, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures MTN, série M-27, à 3,25 %, dont le capital en cours s'établissait à 1 milliard \$, et qui venaient à échéance le 17 juin 2020.

Le 24 mai 2019, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures, série M-37, à 3,54 %, dont le capital en cours s'établissait à 400 millions \$, et qui venaient à échéance le 12 juin 2020.

Au T2 2019, nous avons inscrit des charges de 18 millions \$ liées au remboursement anticipé de la dette, qui ont été comptabilisées au poste *Autres produits (charges)* dans l'état du résultat net.

Le 13 mai 2019, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-49, à 2,75 %, dont le capital s'établit à 600 millions \$, et qui viennent à échéance le 29 janvier 2025. En outre, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets, série US-2, à 4,30 %, dont le capital s'établit à 600 millions \$ US (808 millions \$ CA), et qui viennent à échéance le 29 juillet 2049. Les billets, série US-2, ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 12, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

## Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

### COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

#### COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2019	2018	2019	2018
Régimes de retraite PD	(49)	(53)	(145)	(159)
Régimes de retraite CD	(25)	(25)	(84)	(82)
AAPE	(1)	(1)	(2)	(3)
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	15	14	44	43
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation</b>	<b>(60)</b>	<b>(65)</b>	<b>(187)</b>	<b>(201)</b>
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	-	-	-	(4)
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(60)</b>	<b>(65)</b>	<b>(187)</b>	<b>(205)</b>

#### COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2019	2018	2019	2018
Régimes de retraite PD	(4)	(6)	(14)	(17)
AAPE	(12)	(11)	(33)	(34)
<b>Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(16)</b>	<b>(17)</b>	<b>(47)</b>	<b>(51)</b>

## Note 12 Actifs et passifs financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	34	34	61	61
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	81	85	108	112
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché de la dette	18 692	21 153	18 188	19 178
Contrats de location-financement <sup>(1)</sup>	Dettes à court terme et dette à long terme	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	–	–	2 097	2 304

(1) Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il n'est plus nécessaire de présenter des informations sur la juste valeur à l'égard des contrats de location.

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>30 septembre 2019</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	123	2	–	121
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	287	–	287	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	55	1	125	(71)
<b>31 décembre 2018</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	110	1	–	109
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	181	–	181	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	43	–	114	(71)

(1) Données observables sur le marché telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits (charges) dans les états du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.



## RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 8 millions \$ (13 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net au 30 septembre 2019 et un profit (une perte) de 201 millions \$ (190 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 septembre 2019, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 3 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 septembre 2019, toutes les autres variables restant constantes.

Au T2 2019, nous avons conclu un swap de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 600 millions \$ US (808 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets, série US-2, venant à échéance en 2049. Se reporter à la note 10, *Dette*, pour obtenir plus de détails.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2019.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 162	\$ CA	2 856	2019-2020	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	203	\$ CA	251	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	464	\$ CA	11	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	704	\$ CA	915	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	932	\$ CA	23	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	220	\$ CA	284	2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	30	\$ CA	38	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	45	\$ CA	56	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	261	\$ CA	340	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	228	\$ CA	299	2020	Transactions prévues

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 32 millions \$ du bénéfice net au 30 septembre 2019.

Au T3 2019, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 275 millions \$, comme couverture des taux de dividende refixés sur les actions privilégiées de BCE en 2020.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2019 était un actif de 110 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2019 serait un profit (une perte) de 41 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

## Note 13 Capital social

### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (OPRA) DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$ dans le cadre d'une OPRA dans le cours normal des activités. De ce coût total, 69 millions \$ représentaient le capital déclaré et 3 millions \$ représentaient la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

## Note 14 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2019	2018	2019	2018
REE	(7)	(7)	(22)	(21)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(12)	(10)	(43)	(40)
Autres <sup>(1)</sup>	(2)	(2)	(8)	(8)
<b>Total des paiements fondés sur des actions</b>	<b>(21)</b>	<b>(19)</b>	<b>(73)</b>	<b>(69)</b>

(1) Ces données comprennent un régime d'actions différées, les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 30 septembre 2019.

### REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISÉES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	1 120 426
Cotisations <sup>(1)</sup>	471 181
Dividendes crédités	43 649
Droits acquis	(403 301)
Frappées de déchéance	(121 021)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 septembre 2019</b>	<b>1 110 934</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 était de 60 \$.

### UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	2 812 697
Attribuées <sup>(1)</sup>	974 344
Dividendes crédités	113 984
Réglées	(921 174)
Frappées de déchéance	(59 855)
<b>En cours au 30 septembre 2019</b>	<b>2 919 996</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 était de 58 \$.

### UAD

	NOMBRE D'UAD
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	4 391 997
Émises <sup>(1)</sup>	73 129
Règlement des UAR/UALR	146 960
Dividendes crédités	179 556
Réglées	(213 991)
<b>En cours au 30 septembre 2019</b>	<b>4 577 651</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 était de 59 \$.

### OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	14 072 332	56
Attribuées	3 351 906	58
Exercées <sup>(1)</sup>	(4 241 614)	54
Frappées de déchéance	(67 223)	58
<b>En cours au 30 septembre 2019</b>	<b>13 115 401</b>	<b>57</b>
<b>Exercibles au 30 septembre 2019</b>	<b>2 999 502</b>	<b>56</b>

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 62 \$ pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

**HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS**

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2019
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	2,34 \$
Prix moyen pondéré de l'action	58 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	58 \$
Croissance du dividende attendue	5 %
Volatilité attendue	14 %
Taux d'intérêt sans risque	2 %
Durée attendue (en années)	4

Il est présumé que la croissance du dividende attendue est de même mesure que la stratégie de croissance du dividende de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

**Note 15 Éventualité**

Dans le cadre de son examen en cours des tarifs pour les services Internet de gros, le 6 octobre 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a considérablement réduit, de manière provisoire, certains tarifs de gros que Bell Canada et d'autres principaux fournisseurs facturent pour l'accès des tiers revendeurs de services Internet aux réseaux fibre jusqu'au noëud (FTTN) ou de câble, selon le cas. Le 15 août 2019, le CRTC a réduit davantage les tarifs de gros que les revendeurs de services Internet paient pour l'accès à l'infrastructure réseau construite par des fournisseurs de service dotés d'installations comme Bell Canada, avec effet rétroactif à mars 2016 (la « décision »). Selon les estimations, cette décision pourrait se traduire pour Bell Canada par une augmentation des coûts supérieure à 100 millions \$, si elle n'est pas infirmée ou autrement modifiée. Bell Canada et cinq principaux câblodistributeurs (les « demandeurs ») ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 27 septembre 2019, ce tribunal a émis, en faveur des demandeurs, une ordonnance visant la suspension temporaire de la décision, assortie de l'exigence de déposer de nouvelles demandes tarifaires reflétant les tarifs imposés par le CRTC. Cette suspension temporaire demeurera en vigueur tant que la Cour d'appel fédérale n'aura pas rendu sa décision quant à la requête des demandeurs en autorisation d'appel de la décision et en injonction interlocutoire.

En raison de la suspension temporaire, l'incidence de la décision n'a pas été prise en compte dans nos états financiers du T3 2019.

**Note 16 Adoption d'IFRS 16**

Après l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation de 2 257 millions \$ dans les immobilisations corporelles et des obligations locatives de 2 304 millions \$ dans la dette, ce qui a entraîné une hausse de notre déficit de 19 millions \$. Ces montants ont été comptabilisés en sus des actifs détenus en vertu des contrats de location-financement de 1 947 millions \$ et des obligations en vertu des contrats de location-financement correspondantes de 2 097 millions \$ au 31 décembre 2018, conformément à IAS 17. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le total de nos actifs au titre du droit d'utilisation et de nos obligations locatives s'est élevé à 4 204 millions \$ et à 4 401 millions \$, respectivement. Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur notre état consolidé de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

	DONNÉES PRÉSENTÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018	INCIDENCE D'IFRS 16	AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2019, APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 16
Charges payées d'avance	244	(55)	189
Autres actifs courants	329	9	338
Immobilisations corporelles	24 844	2 257	27 101
Autres actifs non courants	847	17	864
Dettes fournisseurs et autres passifs	3 941	(10)	3 931
Dettes à court terme	4 645	293	4 938
Dettes à long terme	19 760	2 011	21 771
Passifs d'impôt différé	3 163	(7)	3 156
Autres passifs non courants	997	(39)	958
Déficit	(4 937)	(19)	(4 956)
Participations ne donnant pas le contrôle	326	(1)	325

Les engagements liés aux contrats de location simple de BCE s'élevaient à 1 612 millions \$ au 31 décembre 2018. L'écart entre les engagements liés aux contrats de location simple au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 2 304 millions \$ après l'adoption d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'explique principalement par une augmentation de 1 122 millions \$ liée aux options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées, une hausse de 112 millions \$ découlant essentiellement de transactions non monétaires et une diminution de (542) millions \$ en raison de l'actualisation des paiements de loyer futurs, déterminée au moyen d'un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,49 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## MÉTHODES COMPTABLES DE 2018 MISES À JOUR POUR TENIR COMPTE D'IFRS 16

### PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – CONTRATS DE LOCATION

La méthode comptable suivante s'applique au 1<sup>er</sup> janvier 2019, après l'adoption d'IFRS 16. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous continuions d'appliquer IAS 17, telle qu'elle est présentée dans nos états financiers consolidés annuels de 2018, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16.

Nous concluons des contrats de location liés à l'infrastructure et à l'équipement réseau, aux terrains et aux bâtiments dans le cours normal des activités. Habituellement, les contrats de location sont conclus pour des périodes déterminées mais peuvent prévoir des options d'achat, de renouvellement et de résiliation. Les contrats de location sont négociés individuellement et prévoient des modalités très variées.

Nous déterminons si un contrat comprend un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pendant un certain temps moyennant une contrepartie. Nous comptabilisons les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location. La contrepartie d'un contrat est répartie entre les composantes locatives et non locatives en proportion de la valeur intrinsèque. Habituellement, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives connexes comme une seule composante locative.

Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début du contrat, actualisés au moyen de notre taux d'emprunt marginal, à moins que le taux d'intérêt implicite du contrat de location puisse être facilement déterminé. Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Les paiements de loyer inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements suivants :

- les paiements de loyer fixes (et fixes en substance), moins les incitatifs à la location;
- les paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les paiements attendus au titre des garanties de valeur résiduelle et les paiements liés aux périodes couvertes par des options d'achat et des options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées (ou des périodes couvertes par des options de résiliation dont on n'a pas la certitude raisonnable qu'elles seront exercées).

Les obligations locatives sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées, un ajustement correspondant étant apporté aux actifs connexes au titre du droit d'utilisation, lorsqu'une variation d'un indice ou d'un taux entraîne la variation des paiements de loyer variables ou lorsque nous modifions notre évaluation visant à déterminer si les options d'achat, de renouvellement ou de résiliation seront exercées.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, ce qui comprend l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, les paiements de loyer versés à la date de début ou avant celle-ci et les coûts directs initiaux. Ils sont amortis ultérieurement de façon linéaire et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs au titre du droit d'utilisation peuvent également être ajustés de manière à refléter la réévaluation des obligations locatives connexes. Si nous devenons propriétaires de l'actif loué à la fin du contrat de location ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation reflète l'exercice d'une option d'achat, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Sinon, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la première occurrence.

Les paiements de loyer variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans les coûts d'exploitation dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

## ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

### PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS LIÉS À L'APPLICATION D'IFRS 16

L'application d'IFRS 16 exige de BCE qu'elle formule des jugements et fasse des estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs au titre du droit d'utilisation. Lorsque nous déterminons la durée du contrat de location, nous devons tenir compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement (ou à ne pas exercer les options de résiliation). L'évaluation visant à déterminer si un contrat comprend un contrat de location exige également l'exercice du jugement. La détermination du taux d'actualisation approprié à utiliser pour évaluer les obligations locatives exige de faire des estimations.

---

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et se le procurer auprès de :

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8<sup>e</sup> étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca)

tél. : 1-800-339-6353

télec. : 514-786-3970

[BCE.ca](http://BCE.ca)

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

### SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1, Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télec. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

courriel : [bce@astfinancial.com](mailto:bce@astfinancial.com)

[bce.ca](http://bce.ca)